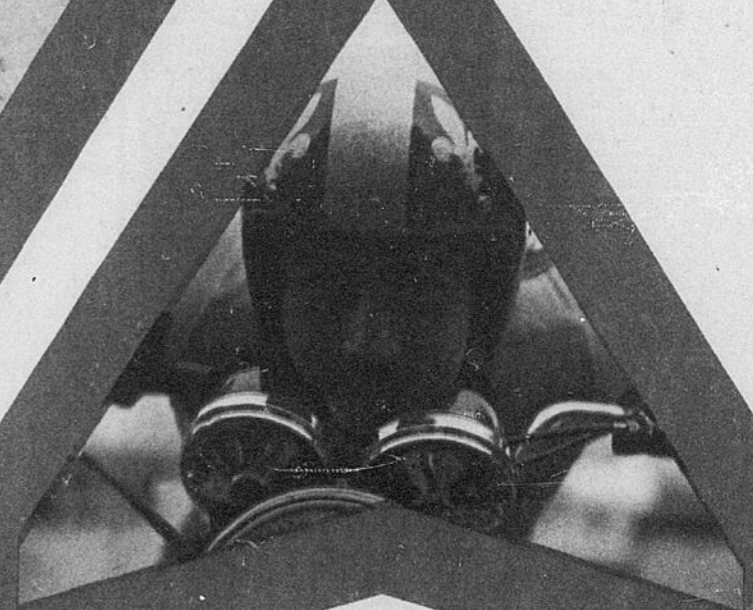
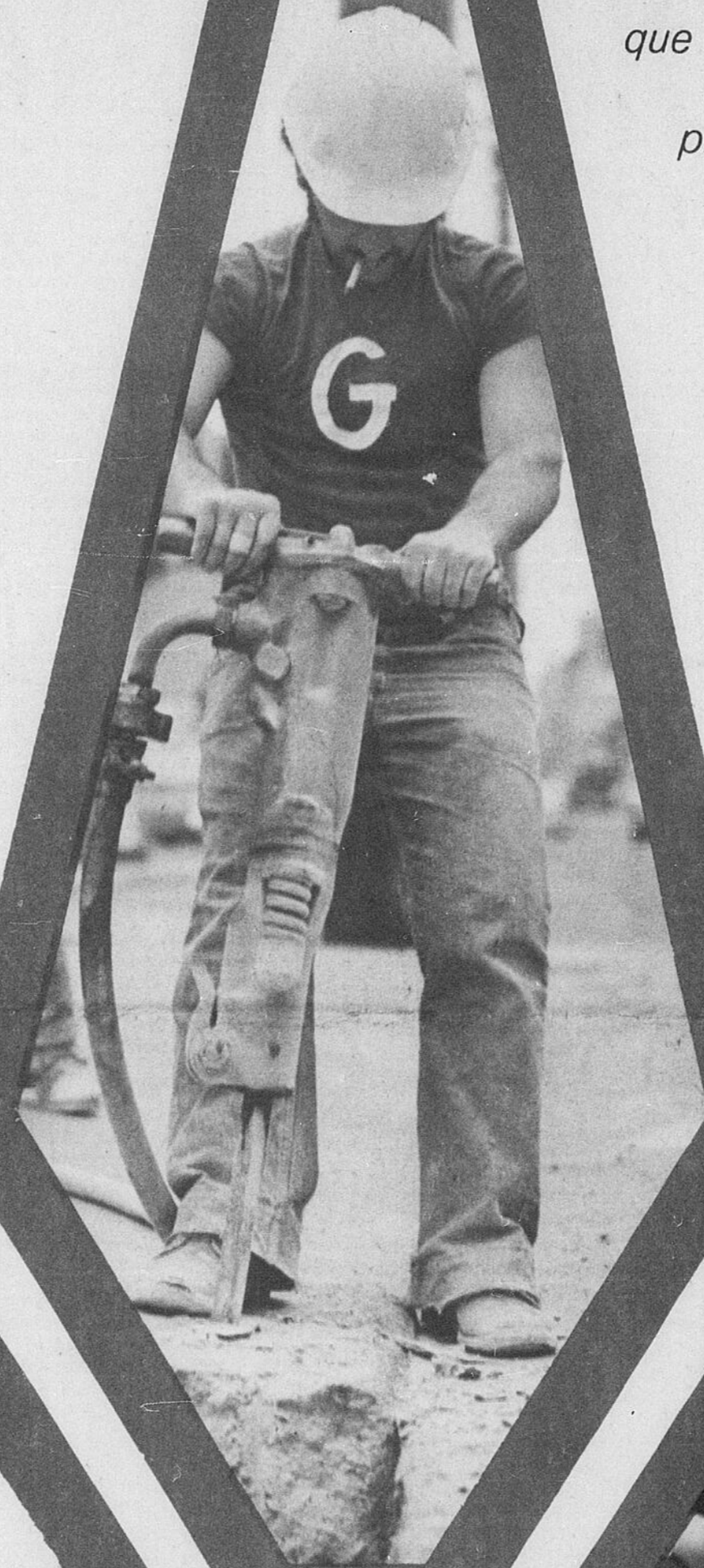


LE DROIT

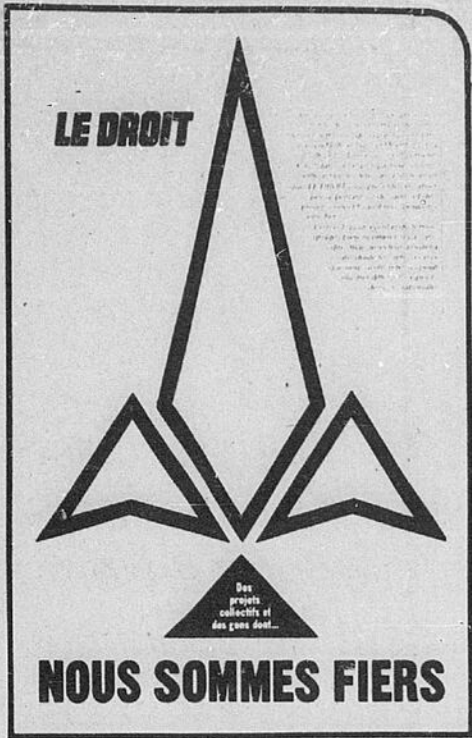
Ce qui fait la force d'un peuple, c'est sa volonté de vivre ensemble, de construire ensemble et de s'épanouir ensemble. La fierté est un sentiment qui n'a de sens que vécu collectivement. C'est dans cet esprit que nous vivons cette année les fêtes de la St-Jean et que LE DROIT vous présente ce cahier spécial portant sur des gens et des projets collectifs dont nous pouvons être fiers.

Ce n'est qu'un éventail de témoignages bien incomplet, il va sans dire, mais le lecteur ajoutera sans doute les siens à ceux que nous avons retenus pour illustrer différents aspects de la vie nationale.



**Des
projets
collectifs et
des gens dont...**

NOUS SOMMES FIERS

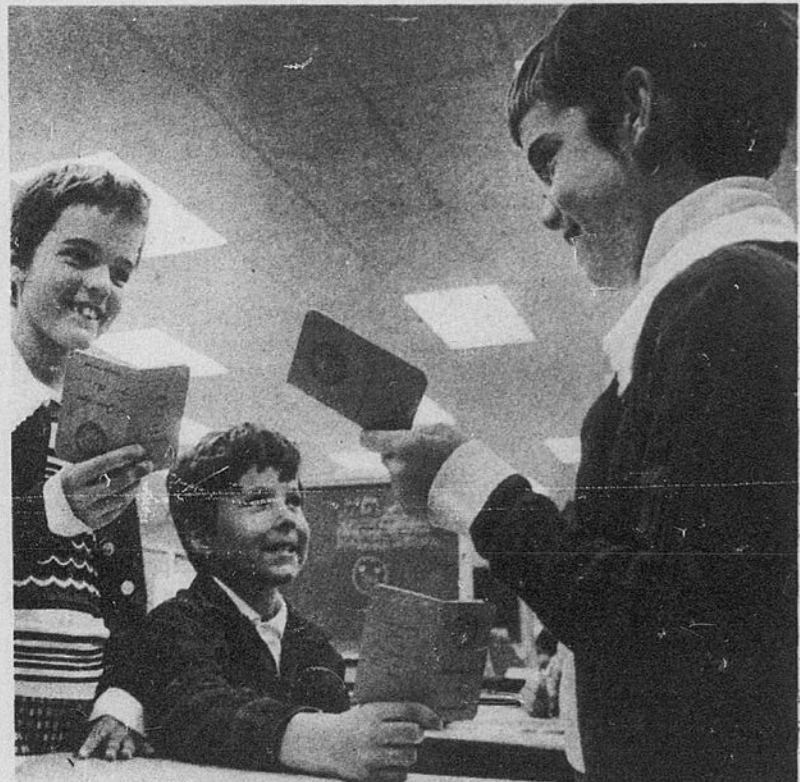


• L'Amicale artistique de l'Outaouais

L'union fait la force

• Caisse pop Vanier

Le rôle éducatif



On parle depuis quelques années de l'engagement social de certaines caisses populaires; on parle d'entraide, de coopératisme vécu, de l'implication des caisses dans leur milieu spécifique. Ce sont là des concepts et des gestes qui s'apprennent, qui se démontrent.

Il y a quelque temps, le Comité d'action économique de l'ACFO publiait un document dans lequel il demandait aux caisses populaires de l'Ontario de "dépasser le niveau des opérations bancaires simples et déboucher sur l'aspect de l'éducation des sociétaires qui, eux, réorienteront leurs caisses vers de nouvelles dimensions économiques, sociales et culturelles."

Alphonse Desjardins a fondé, en 1900, les caisses populaires; à peine quatre ans plus tard, il institua les premières caisses scolaires. "Des le départ, souligne André Martin, gérant de la caisse Vanier, le fondateur a insisté sur le rôle éducatif des caisses, dès le plus jeune âge."

Pour une caisse populaire, il est fréquent que le fonctionnement d'une caisse scolaire représente plus de dépenses que d'apports monétaires. "Le but est donc d'éduquer les enfants, selon M. Martin, de leur apprendre le vrai sens de l'argent et les principes de l'économie."

Au sens du gérant de la caisse Vanier, le mouvement coopératif, dans le domaine de l'épargne et du crédit comme dans d'autres secteurs d'activité, est à la base d'un esprit de civisme. "Il faut apprendre, dès l'école primaire, que l'Etat, c'est soi".

Les administrateurs de la caisse Vanier sont convaincus de ces notions et ils s'efforcent de les mettre en pratique. A l'école primaire La-Vérendrye, dans le quartier Beaton-Hill, la caisse scolaire fonctionne bien parce que les directeurs, les professeurs et les parents des enfants de l'école partagent les convictions exprimées par M. Martin. Ailleurs, ça va moins bien. L'expérience a échoué à l'école secondaire André-Laurent-deau.

Croire aux bienfaits des caisses scolaires, c'est une chose. Prouver ensuite aux jeunes qui grandissent que ce qu'on leur a raconté à propos du coopératisme est viable, c'est l'essentielle étape qui doit suivre. "Inciter les jeunes à épargner, au sein d'un mouvement coopératif, pendant dix ans, puis refuser de leur consentir un prêt garanti par le ministère de l'Éducation alors qu'une banque le leur consentira, c'est illogique", insiste M. Martin. Pour ce motif, la caisse Vanier a fait les démarches pour être reconnue, la première en Ontario, par le régime de prêts aux étudiants.

Le cercle doit ainsi se mettre en mouvement et ne plus s'interrompre: "Une banque va appuyer les initiatives d'organismes de jeunes, de comités de citoyens, de groupes de l'âge d'or, mais pas dès le début. Elle attendra que la société connaisse et ait vu évoluer l'organisme pendant un certain temps".

A Vanier, la caisse populaire s'efforce de concrétiser le "vrai sens" d'une coopérative d'épargne et de crédit "d'abord fondée sur les services, souligne M. Martin, puisque nous évoluons dans une société et sur un marché économique dont on n'a pas encore le contrôle". En conséquence, la caisse Vanier essaie de seconder les initiatives des jeunes et moins jeunes du milieu, quitte à assumer quelques risques. "Je crois que nous sommes sur la bonne voie, conclut M. Martin, et nous nous efforçons d'entraîner les autres caisses dans ce sillon".



Voilà six ou sept ans, les canaux d'expression et de rencontre des artistes et artisans de "l'Outaouais sans frontière culturelle" en étaient à un point presque mort. "Aucun artiste ne vivait de son art dans la région", précise Hélène Desbiens.

Une telle situation anormale s'il en est, a poussé un groupe de personnes à s'unir pour revivifier les arts dans l'Outaouais. L'invitation était lancée aux artistes, artisans et amis de l'art. On allait commencer avec des moyens de fortune, mais l'apport fondamental y était: "Tu réussis quand tu crois à ce que tu fais". Le mouvement de résurrection était entamé.

Lentement mais sûrement, la population régionale a recommencé à prendre goût au travail créateur fait à la main. Un premier "Gala des arts" était monté à l'hiver 1971. L'événement est devenu annuel et, en février dernier, il regroupait les travaux exécutés par 35 artistes.

Après ce premier succès, sous l'instigation de mesdames Odile Paquin et Hélène Desbiens, une association s'est formée. L'Amicale artistique commençait, en octobre 1972, avec 40 membres. Aujourd'hui, 20 mois plus tard, l'AAO compte 150 membres, artistes, artisans et amis de l'art. Odile Paquin en est la présidente et Hélène Desbiens s'occupe des relations publiques. Au moyen de films, d'expositions, de conférences, de diners, l'AAO ne vise qu'une chose: encourager la création.

"Le ministère québécois des Affaires culturelles ne nous aide pas", précise Mme Desbiens. "Si nous subsistons, c'est grâce à la collaboration de

deux mécènes". Pourtant, l'AAO persiste à vouloir "faire la preuve du sérieux et du talent qui s'y trouve" dans le but de s'attirer l'aide des organismes publics. Sans but lucratif, il leur faut de l'aide publique. "L'animateur culturel de la ville de Hull, Jean-Claude Pigeon, collabore avec nous. Mais, toujours rien du côté de Québec."

Les mécènes dont parle Hélène Desbiens ne se contentent pas d'appuyer financièrement le travail de l'Amicale artistique. Pierre Moreau, de la brasserie Molson, a mis à la disposition des artistes une galerie permanente. Depuis février 1973, 20 artistes y exposent continuellement leurs oeuvres, alternativement. Il y a toujours des gens qui s'y rendent. Deux fois par année, on procède à un vernissage: chaque fois, on y a accueilli quelque 600 personnes.

L'AAO mise beaucoup sur le décloisonnement des arts dans la région. L'association veut atteindre le plus large public possible. Dans ce sens, la contribution de la caisse populaire St-Joseph présente quelque chose d'original. A chaque mois, un artiste expose ses oeuvres dans le local de la caisse. Une publicité radiophonique est faite à cet artiste pendant ce mois, publicité défrayée par la caisse. Les résultats sont éloquentes.

De plus en plus de gens connaissent l'existence et les oeuvres des artistes et artisans amateurs de l'Outaouais. En retour, le recrutement des artistes est facilité et leur expression est encouragée: "Nous accueillons 4 ou 5 nouveaux artistes à chacune de nos expositions", de dire Mme Desbiens. En peu de temps donc, la roue s'est mise à

tourner de plus en plus rapidement. Des expériences sont tentées. Par exemple, lors de la dernière semaine de l'éducation, l'AAO a monté diverses mini-expositions dans des écoles de la région. Chaque fois et dans chaque endroit, l'exposition amenait un public nouveau qui, bien souvent, ne connaissait pas l'Amicale artistique et son travail de promotion.

Un autre exemple de l'attrait grandissant, qu'exercent les artistes regroupés sur la population: lors de l'exposition du Renouveau, organisée en mai 1973 à l'école Côte-du-nord, dans le Mont-Bleu, plus de 2.000 personnes se sont rendues visiter l'exposition, en une fin de semaine. "Il y a nettement un public intéressé, conclut Hélène Desbiens, il suffit d'aller le chercher: la meilleure publicité demeure toujours la bouche à oreille".

Mme Desbiens commente: "Et dire qu'au début, il fallait inclure une partie sociale à la soirée pour attirer les gens. Cela n'est plus nécessaire. L'évolution s'est faite. Si bien que maintenant, nous commençons à vendre des oeuvres. Certains artistes ont du travail en permanence".

Graduellement, un marché s'est créé et Mme Desbiens, par son travail de relations publiques, est en train d'ouvrir des portes pour l'AAO à Montréal et à Québec. "Mes démarches aboutiront à des échanges culturels inter-régionaux sous peu". L'apport artistique à la collectivité s'élargit sans cesse. Il fallait le faire.

• A deux, 92 ans d'enseignement

Si c'était à refaire...

Quand on a enseigné à trois générations et à plus de 3.000 élèves, on a la certitude d'avoir fait oeuvre utile.

C'est le cas de Georgette Lacoste et Ida Villeneuve, respectivement directrice et directrice-adjointe du service de l'enfance "inadaptée" des Ecoles séparées d'Ottawa. Les deux prendront leur retraite en juillet, après 46 ans d'enseignement.

"C'est une perte pour nos écoles, dira Edouard Bond le directeur des services aux étudiants. Elles seront difficiles à remplacer, car elles formaient une équipe exceptionnelle et les gens venaient de partout pour voir comment fonctionnait leur service."

D'ailleurs, ce nom de service de l'enfance "inadaptée", Georgette Lacoste le trouve inexact: "Les 400 enfants qui fréquentent nos classes spéciales sont parfaitement adaptés à ce régime, et ils progressent beaucoup plus que dans les classes où ils seraient soumis à une concurrence injuste", dit-elle. C'est pourquoi elle préfère qu'on l'appelle "classe spéciale", puisque c'est bien de cela qu'il s'agit, le programme étant préparé en fonction de tel ou tel type d'écouler.

"L'enfant évolue à son propre rythme ici, explique Ida Villeneuve. Il faut trouver ses possibilités sur le plan habileté manuelle, artistique etc." "Dans les activités scolaires, il est intégré aux autres classes et très bien accepté, dit-elle. L'idéal serait que toutes ces classes spéciales soient intégrées aux écoles du quartier, mais on doit encore faire des regroupements lorsque les élèves ne sont pas assez nombreux dans un secteur.

"Il serait encore mieux de mettre moins de petits dans une classe. Ils auraient ainsi un programme plus souple pour chacun d'eux. Ça viendra sans doute", conclut Mlle Lacoste.

Le "bon" vieux temps

"On a commencé à enseigner à Timmins, en 1928, même si on était d'Ottawa l'une et l'autre,

On ne pouvait pas obtenir d'emploi ici, sans doute parce que la Commission du temps préférait des enseignants d'expérience ou des religieuses payées moins cher."

On appelle ça le bon vieux temps, mais "on gagnait \$850 par année avec des classes de 55 à 60 élèves. Il faut dire que c'était "la crise" et que les salaires dans les autres secteurs n'étaient pas meilleurs.

"De plus, souligne Mlle Villeneuve, on devait acheter du matériel didactique à même notre \$82 par mois. A l'époque, on trouvait ça normal". Les salaires et les conditions de travail ont bien changé depuis, disent-elles, mais les parents indifférents le sont restés. Heureusement,

ceux qui s'intéressent suivent l'éducation de plus près".

"Les femmes n'avaient pas beaucoup de choix lorsque venait le temps de choisir un emploi, continue Mlle Lacoste, au Canada-Français; elles devenaient infirmières ou institutrices. C'était notre vocation. Les parents vous poussaient vers ça tout doucement".

Et si c'était à refaire

Mais aujourd'hui, elles ne changeraient pas le cours de leurs vies si c'était à refaire. Elles ont d'ailleurs eu l'occasion de le faire pendant la dernière guerre, alors que les enseignants qui voulaient changer de profession passaient à la Fonction publique très facilement. Mlle Villeneuve, raconte en souriant: "J'y ai déjà

songé pendant que je faisais mon cours de bibliothéconomie, mais l'enseignement est un travail plus satisfaisant".

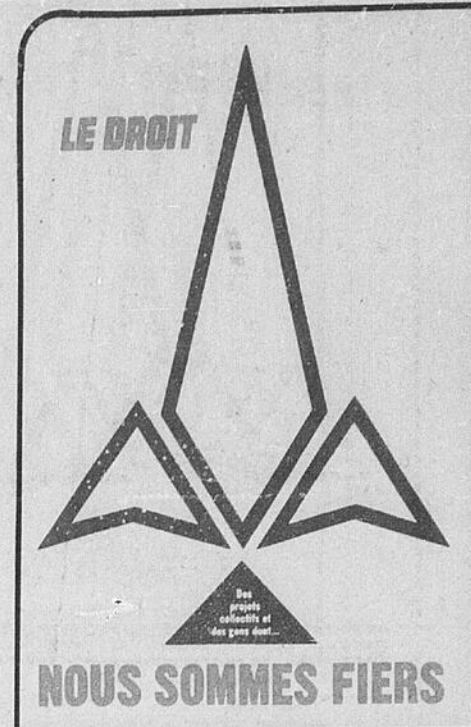
"N'oubliez-pas, de dire Mlle Lacoste, qu'autrefois on n'avait pas, comme maintenant, cette soif d'accumuler l'argent et les biens; on voulait d'abord aimer notre travail".

Dans le cas de ces deux doyennes de l'enseignement, aimer son travail voulait également dire s'adapter au secteur le plus difficile de l'école. Georgette Lacoste avoue "qu'au départ, ça été un drame dans ma vie, mais j'ai appris le pourquoi de ces classes". Ca devait être par la suite les plus belles années de sa carrière, comme de celles de Mlle Villeneuve. "On n'avait pas seulement l'impression d'être utile; on voyait les résultats sous nos yeux", disent-elles.



• La Coopérative Beausoleil

Des gens qui ont pris leur logement en main



Textes:

**Gilbert
Brunet
et
Gilles
Paquin**

Photos:

**François
Roy**

En 1967, la ville d'Ottawa entreprend un des plus vastes programmes de rénovation urbaine au pays. Elle veut faire disparaître les taudis, changer le parcours des rues, doter le quartier d'équipement collectifs modernes; en un mot, transformer la Basse-Ville.

Quelques années plus tard, les démolisseurs sont devenus les rois du quartier, les maisons tombent, les familles sont expropriées, le projet municipal est aux prises avec des difficultés multiples et les citoyens sont en colère. Près de 4.000 d'entre eux ont quitté leurs maisons, leur quartier, voire leur ville.

C'est au milieu de cette tempête que naît la coopérative d'habitations du parc Beausoleil. "On critiquait la ville, on disait que sa manière de faire la rénovation était inhumaine; il fallait que l'on propose une solution meilleure que la sienne. C'est Maurice Pagé qui parle. Membre du Comité de citoyens de la Basse-Ville, il critique vertement l'administration municipale.

Mais son groupe ne veut pas en rester à la critique, il veut surtout faciliter le retour des citoyens dans la Basse-Ville, leur permettre de revenir chez-eux sans vivre dans des logis municipaux.

Le président du Comité de citoyens, André Gratton, proposa donc la mise sur pied d'un comité d'étude du logement qui favoriserait la formule coopérative. Il estimait que par cette formule, on rendrait les gens plus autonomes et les logis plus conformes à leurs désirs.

"On a rêvé trois ans avant que le projet devienne bien concret, dira M. Pagé, mais il fallait faire des recherches, convaincre nos membres et surtout convaincre les divers paliers de l'administration du bien fondé de notre idée".

L'obstacle majeur, c'était le manque de confiance général", conclut-il. Il n'y avait pas seulement le manque d'expérience du comité qui n'inspirait pas confiance à la ville et à la Société centrale d'hypothèques et de logement. La formule coopérative elle-même était remise en question. Peu d'entreprises semblables existaient et une d'entre elles avait même terni le blason coopératif en Ontario (Rochdale). Pensez-donc! Des citoyens bien ordinaires voulaient construire 56 maisons d'un coup. Mais pour qui se prenaient-ils?

Les urbanistes de la ville allaient tenter de leur faire entendre raison. "Après tout ils connaissent ça, eux, la planification. Un terrain de 3 acres au centre-ville; il fallait l'utiliser au maximum", c'est-à-dire faire 150 logis, et non pas 56. Maurice Pagé et ses camarades ne l'entendaient pas de la même manière, eux, la planification: "On voulait de la pelouse, des arbres, un peu d'espace et on a demandé aux urbanistes s'ils aimeraient ça vivre entassés comme ils nous le proposaient? Eux, ils vivaient à Rockcliffe village".

"A la SCHL, raconte M. Pagé, ils doutaient eux aussi. Depuis Rochdale, ils étaient méfiants, mais on a réussi, à force d'entêtement, à les dé-

cider à nous faire confiance". "Après tout, c'est notre argent que gère la SCHL. Pourquoi n'aurions-nous pas les mêmes services que les grandes entreprises de constructions?"

Petit à petit, le rêve devenait réalité, les citoyens adhéraient à la coopérative, la ville acceptait de louer un terrain à prix très avantageux et la SCHL finançait le tout. Pour devenir sociétaire de la coopérative, il n'en coûte que \$10. On peut ensuite louer une maison de la coop à moins de \$200 par mois, alors que les maisons comparables au centre-ville sont introuvables à moins de \$250.

Pour Roger Desrosiers et son épouse Françoise, "il n'y a que des avantages sur le plan financier et sur le plan social également. C'est comme un village: on connaît les voisins, on se rencontre à des soirées. Nous, on est ici pour au moins 25 ans."

Ces mêmes avantages financiers et sociaux, d'autres que les 56 sociétaires de la coop Beausoleil pourront aussi en profiter, car la Société centrale d'hypothèques et de logement compte bien répandre la formule. Elle embauchera des agents de promotion qui seront responsables non seulement de la diffusion de la formule coopérative, mais également de la consultation technique des groupes intéressés à se lancer.

A cette fin, la SCHL mise beaucoup sur l'expérience des coopérateurs de la Basse-Ville, et Maurice Pagé est fier, à juste titre, de dire: "On fera naître des coop d'habitation partout. Il est temps que les citoyens prennent la question du logement en main."

• La Caisse populaire St-André-Avellin

Vraiment s'impliquer dans le milieu

En raison de la non-rentabilité des terres, de la crainte des gens de plonger dans l'expansion et de l'absence de relève, le phénomène de la vente des terres à des touristes est passé par St-André-Avellin comme ailleurs. Phénomène mortel, "il fallait intervenir, car il s'agit du domaine primaire: nous avons tous besoin de manger".

Bernard Pilon, gérant de la caisse de l'endroit, explique l'accent placé sur le secteur agricole, depuis trois ans, par les administrateurs de cette institution. Les vertus d'autonomie et d'implication dans le milieu spécifique, dont se targuent ces coopératives d'épargne et de crédit, il faut en faire la preuve. "C'est la demande qui oriente le cours de nos activités, disait le gérant de la caisse St-Joseph de Hull, et si les besoins évoluent, il faut que le moyen évolue d'autant".

Au point de départ, selon Bernard Pilon, si l'aspect financier de la vie va bien, l'effet social s'ensuit: on aura un homme heureux. Tel est le sens de l'implication de la caisse St-André dans le milieu agricole: d'une part, le tiers de la somme totale des prêts consentis par la caisse va à des agriculteurs qui misent sur la modernisation de leur entreprise. D'autre part, le gérant reçoit les gens, leur explique ce que la caisse peut faire pour les aider et les limites de cette aide, les

orienter vers l'Office (provincial) du crédit agricole et vers la Société (fédérale) de crédit agricole. "Là, précise M. Pilon, les techniciens compétents vont dire au bonhomme si son projet d'expansion est réalisable ou non".

Ce genre d'aide-conseil n'est pas le propre d'une institution purement bancaire. "Quand je passe des soirées à discuter avec des gens ou que je vais faire un tour sur la machine à patates de l'agriculteur, c'est que je crois d'abord à l'homme. Si on abandonnait l'aspect coopératif, dit Bernard Pilon, je ne serais plus gérant de ce qui deviendrait alors une banque".

En trois ans, la caisse populaire St-André, par l'entremise de son gérant, est parvenue à insuffler un nouveau départ à l'agriculture de la place. Les gens ont été sensibilisés aux nouvelles techniques de production, aux nouvelles exigences du marché et des lois. "Nous avons fait connaître la planification agricole à coups de discussions avec nos gens et de pressions sur les autorités des ministères de l'Agriculture".

S'impliquer dans un domaine n'est pas tout. "A partir du moment où l'on croit à l'engagement social d'une caisse et à la raison d'être des services, on ne

s'arrête plus". L'accent sur l'agriculture n'empêche aucunement l'implication ailleurs. Si un commerçant ou un entrepreneur a un projet d'expansion, "nous examinons avec lui ses états financiers, lui expliquons pourquoi la caisse n'est pas en mesure de lui avancer la somme requise et le référons directement à la Banque d'expansion industrielle, à des arpenteurs et autres personnes qui pourront l'aider".

En matière de prêt hypothécaire, la caisse St-André a réalisé une expérience qui sort de l'ordinaire. Elle a construit une maison pour une famille, assistée sociale, dont le père était atteint de maladie cardiaque. En collaboration avec le Bien-être social et le Service social de l'Outaouais, elle s'est renseignée à fond sur le cas, auprès du médecin du père et auprès des professeurs des neuf enfants de la famille. La maison a été mise au nom de cet homme.

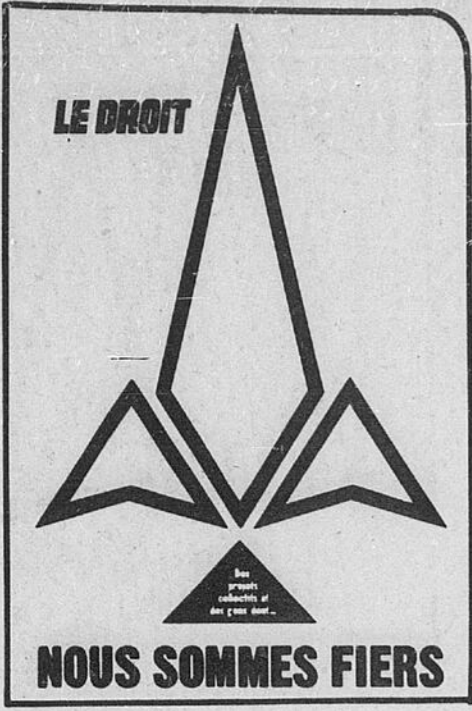
Bernard Pilon précise qu'il s'agissait là d'un cas type "qui a suscité des répercussions positives". Les enfants sont plus épanouis que jamais; d'autres demandes ont été adressées à la caisse par des membres de la communauté locale. La caisse a contribué à des réparations à d'autres demeures. "Malheureusement,

conclut M. Pilon, nous ne pouvons plus le faire. La collaboration du Bien-être n'est plus la même qu'avant".

Un réel engagement passe aussi par les plus petites choses de la vie quotidienne. Quand le gérant de la caisse se fait dire, par des fonctionnaires, de se mêler de ses affaires parce qu'il fait pression en faveur de tel ou tel sociétaire aux prises avec un problème administratif, Bernard Pilon a l'impression de faire son travail. De même, lorsqu'il aide un consommateur à faire respecter, par un entrepreneur, un contrat de revêtement de maison ou d'achat de meubles.

En quoi cela est-il de ses affaires? — "Il y va de l'intérêt de la caisse que l'intérêt du sociétaire soit respecté par tous". Les exemples n'en finissent plus. Le parrainage de l'implantation du Centre local de services communautaires, la présence hebdomadaire d'un avocat de l'Aide juridique à St-André, les formulaires gouvernementaux que remplit gratuitement le gérant de la caisse pour des sociétaires qui n'y comprennent rien, la pétition des agriculteurs qui ont réussi à faire modifier le tracé d'une ligne de l'Hydro-Québec et même... des chicanes de ménage. Une caisse pop présente à son milieu, pour vrai.





• **La Cidrerie Deux-Montagnes**

Du folklore au marché à créer

Longtemps reléguées dans les obscures coulisses d'une clandestinité tolérée, la fabrication, la vente et la consommation du cidre au Québec n'a été ouvertement légalisée qu'en décembre 1970. Dès lors, les cidreries allaient s'organiser sur une base industrielle et les petits producteurs de naguère, artisans, allaient être submergés.

"On est Québécois pur cidre", dit l'actuelle publicité que présente l'Association des fabricants de cidre du Québec dans tous les quotidiens du territoire. Le cidre à forte teneur d'alcool (entre 11 et 13 pour cent) fait partie de la tradition québécoise, et encore davantage dans les régions qui produisent la matière première qu'est la pomme. Ailleurs au Canada, comme en France, en Allemagne et aux Etats-Unis, on connaît un certain cidre, aussi appelé vin de pommes, mais sa teneur en alcool n'atteint pas quatre pour cent.

En moins de deux ans, neuf cidreries ont ouvert leurs portes au Québec et se sont taillé une part d'un marché encore embryonnaire. La plupart d'entre elles étaient installées au sud de Montréal, dans la région St-Hilaire-Rouville.

Anomalie de départ, le plus important comté producteur de pommes, Deux-Montagnes, ne possédait aucune cidrerie. Les gens ont réagi. Quelque 168 pommiculteurs y produisaient 30 millions de livres de pommes annuellement. Les premières démarches ont permis de regrouper 54 pommiculteurs, d'élaborer un projet qui, une fois financé par les caisses populaires de la région, est devenu réalité en novembre dernier: la Cidrerie Deux-Montagnes était née.

"Il fallait brûler les étapes, dit Lucien Rouleau, le gérant de la cidrerie: nous étions en retard de deux ans sur les autres et nous arrivions juste à temps pour la plus grosse période de ventes qu'est celle des fêtes de fin d'année". Le marché pouvait sembler saturé. Déjà une dixième entreprise en lice.

"Il n'en est rien, précise M. Rouleau: les habitudes alimentaires des gens changent si on les y incite: le gros gin a laissé le haut du pavé à la bière, mais ça n'a pas toujours été ainsi. Et voilà que les Québécois commencent à devenir consommateurs de bon vin. Et le cidre cherche à son tour à s'insérer dans le marché".

Avec le résultat qu'il est pratiquement impossible de réaliser des études précises de marché. Il faut préalablement créer l'habitude ou plutôt suggérer un produit de remplacement. Par ailleurs, il est inévitable que la situation géographique de l'entreprise ait son importance. "Puisque nous sommes les seuls à être situés au nord de Montréal, précise M. Rouleau, nous misons beaucoup sur le bassin de population de Laval et sur la clientèle touristique des Laurentides. En outre, deux magasins de Hull et Pointe-Gatineau viennent de nous commander des quantités importantes".

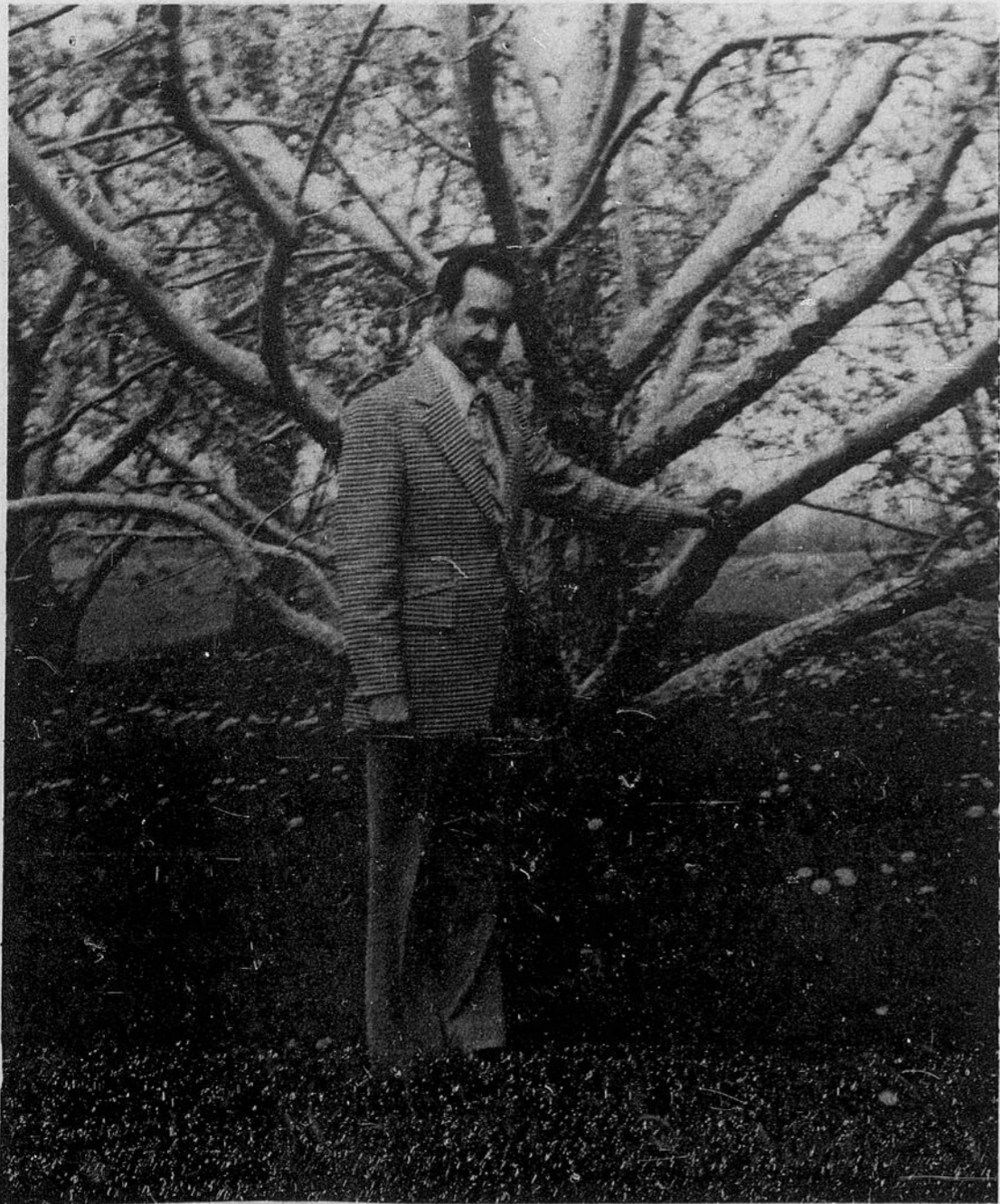
Le cidre québécois cherche actuellement à se tailler une place sur les marchés d'exportation. Les pourparlers sont sérieusement entrepris avec le Japon et l'Ecosse. Et quand il s'agit de chercher à vendre massivement un produit de consommation, il est impossible d'omettre les Etats-Unis. "Si ces marchés d'exportation débloquent, nous informons le gérant de la cidrerie Deux-Montagnes, les dix cidreries québécoises auront toutes leur raison d'être".

Le paradoxe surgit toutefois. Chacune des entreprises concurrentes mise beaucoup sur l'Association des fabricants de cidre du Québec pour changer, via une publicité commune, les habitudes de consommation des gens d'ici. Toutes unissent également leurs efforts, sous la bannière de l'AFCQ, pour faire connaître leur produit à l'étranger. Parallèlement toutefois, certaines entreprises sont déjà plus grosses et plus connues, ce qui leur permet une publicité propre et relance le cercle du plus connu et du mieux vendu.

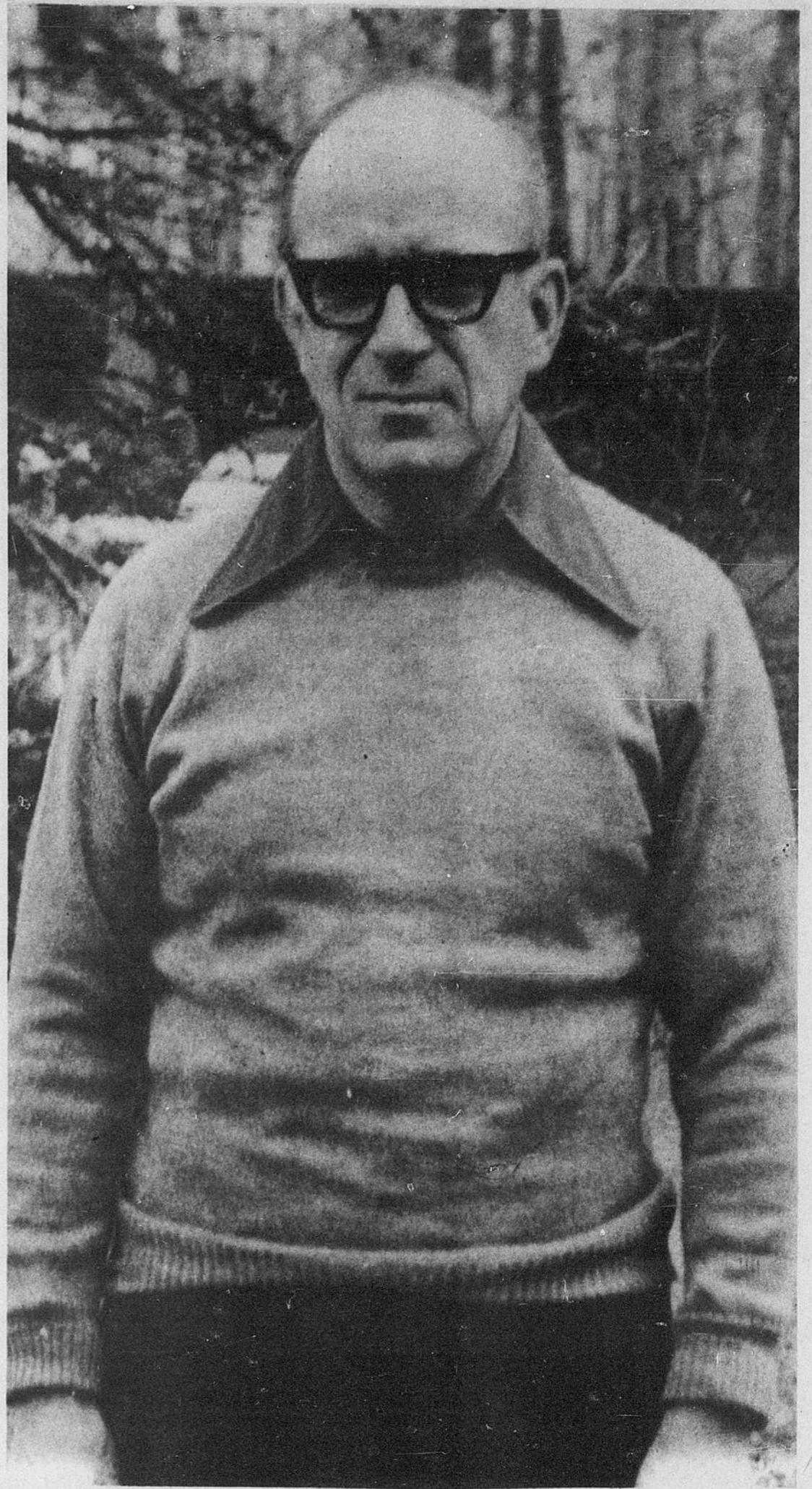
Dans ce contexte, l'Association des fabricants prend l'allure d'un "corse", selon l'expression de M. Rouleau: "Il nous faut donner à l'Association 19 cents pour chaque gallon vendu, ce qui couvre les frais d'administration et de publicité commune de l'AFCQ". Mais l'Association fixe à ses membres des prix de vente communs pour les produits "concurrents".

Ces prix fixés contraignent les entreprises plus modestes: "Nous, par exemple, dit le gérant de la cidrerie Deux-Montagnes, pourrions vendre notre produit moins cher parce que nous n'avons pas de publicité propre. Nous ne le pouvons pas."

Pour être mieux connue, cette cidrerie particulière, comme les autres plus petites, aurait avantage et possibilité de vendre ses produits à des prix inférieurs. Mais déjà, dans cette industrie qui n'a que trois ans au Québec, "les grosses cidreries ont avantage à contrôler les plus petites".



• **Mgr Paul-Emile Charbonneau**



"M
répété
diocèse
résumé
par celi
une Eg
ques qu
L'im
une voi
la comp
ses, dev
Mgr Cha
plus en p
sible s'il
libération
Le petit
celui qui
aujourd
enchaî
peuple
vé l'err
cial. Il
mettre
une voi
"Nou
but de
cité, q
crétisa
brouille
té". Le
"faire
Mgr Ch
se cana
"Lib
les doc
dans le
du con
Hull, di
re "mo
crétiser
jour d'h
Le di
été cent
capucin
prêtres
comme
gens de
ont d'al
roisse
orientée
qui n'er
Prése
les com
ne clini
laire de
tion. "C
CTVO"
qu'un c

• **Le Club coopératif de consommation**
"C'est pas pareil; c'e

"C'est pas un magasin ça monsieur, c'est la coopérative". Et comme son interlocuteur ne semblait pas voir la différence, la jeune femme ajouta d'un ton qui ne permet pas la réplique: "C'est pas pareil; c'est à nous autres".

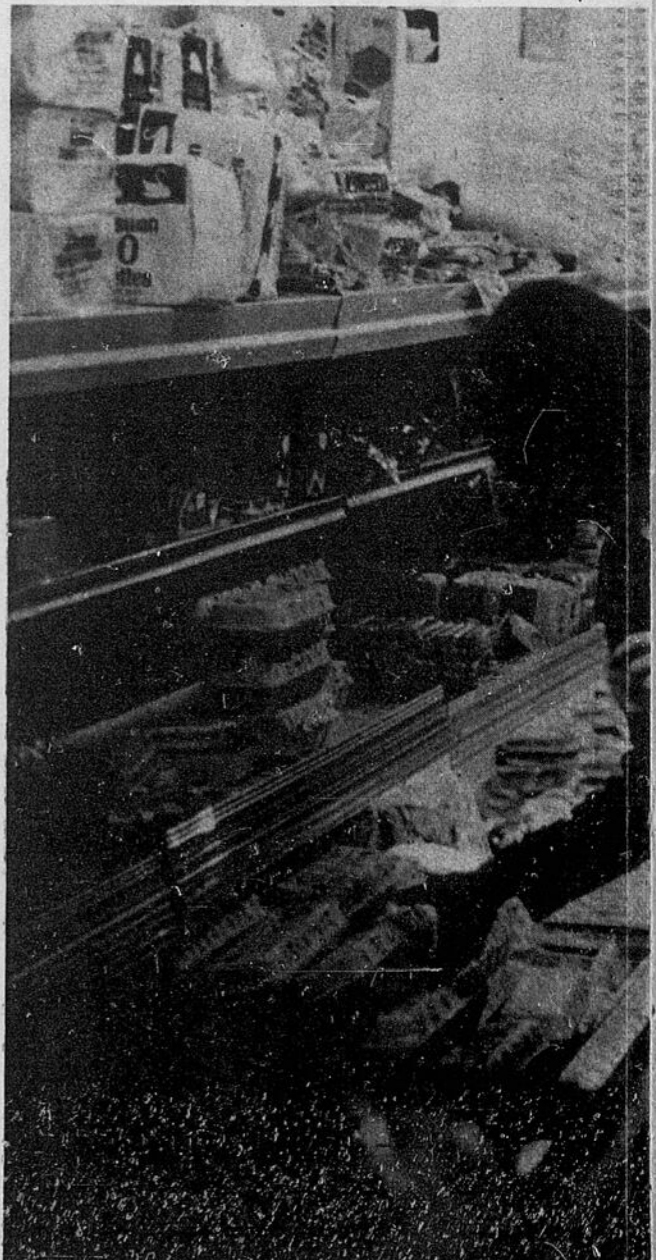
L'automobiliste en quête de renseignements passa son chemin et la jeune femme entra au Club coopératif de consommation de la Haute-Gatineau, sans doute étonnée que celui-ci ne comprenne pas sa réaction. Il y a de quoi, car la différence entre ces deux types d'entreprises est fondamentale. L'une n'ayant qu'un but, la recherche du profit; l'autre, fournir des services à ses membres par l'entraide.

La formule de coopérative à contribution directe n'est pas nouvelle, mais celle de Maniwaki est une réussite unique en son genre dans la vallée de la Gatineau et une des plus importantes parmi les 38 du Québec. D'autres coopératives, comme les caisses populaires ou les coops agricoles, ont également suscité des mouvements de participation de leurs membres-fondateurs, mais les clubs coopératifs de consommation sont des manifestations quotidiennes de la nouvelle conscience collective des Québécois.

Lors d'une conférence au colloque du Conseil de la coopération du Québec, le professeur Léon Dion, de l'université Laval, disait que "la nouvelle conscience est motivée par un désir puissant, encore que non toujours clairement ressenti, d'autodétermination. De façon souvent maladroit mais non équivoque, on se décide de sortir de la condition de mineur ou de sujet qui depuis toujours fut le lot de la grande majorité."

"Pendant la grève du Front commun, en mai 1972, on a longuement discuté de notre situation, du coût de la vie, et de moyens collectifs de s'en sortir", raconte Bruno Billard le président fondateur du Club coopératif de Maniwaki. "On sentait qu'il y avait une espèce d'uniformité des prix qui ressemblait à un contrôle, que les marchands, ici comme ailleurs, faisaient des profits excessifs que l'on pouvait constater par leur train de vie. Dans une petite ville, tout le monde se connaît et on sait comment vit le voisin", dit-il.

Pour M. Billard et les quelque 54 familles participantes du tout début, il ne s'agissait pas seulement de trouver un mode de distribution de produits alimentaires le moins cher possible, mais également de partici-



Une Eglise engagée à faire plus que parler

de parole, plus de faïture", a souvent Mgr Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull de 1963 à 1973. Ces mots simples ont la conception et le sens des gestes posés qui "a essayé de faire de l'Eglise de Hull une Eglise de participation des petits, avec les risques de cela comporte".

Le geste d'une église qui s'est engagée à donner son visage aux "petits", image frappante quand on compare à l'engagement social d'autres diocèses. On a été répété partout ailleurs, au sens de Charbonneau: "L'Eglise devra s'engager de plus, car il n'y a pas d'évangélisation possible sans un engagement dans le sens de la vie des petits".

Le pauvre, ou le pauvre, dont il parle, ce n'est pas un pauvre qui n'a pas le sou, mais "celui qui écoute et ne parle jamais". Mgr Charbonneau insiste en insistant sur le droit d'expression de ce chrétien et c'est ce droit strict qui a motivé la démarche par le diocèse d'un animateur social et de deux philosophes à l'animation sociale: "dehors tout le monde en place ou donner son visage à ceux qui n'en ont pas".

On a choisi la deuxième option, dans le sens de la preuve, dans l'Eglise et dans la société. Les écrits de l'Eglise nouvelle sont nombreux, quitte à assumer les risques de l'établissement de l'Eglise et de la société. Le gouvernement diocésain de Hull visait à "bouger une population", ce qui, précise Charbonneau, est la ligne de pensée de l'Eglise depuis maintenant cinq ans.

La "nouvelle évangélisation" et "nouveaux pouvoirs" disent les documents des évêques canadiens. "L'Eglise de ce temps" disait un document de l'époque. "L'engagement social de l'Eglise de Hull", dit Mgr Charbonneau, ce n'était pas pour faire du bruit, mais pour continuer cette ligne de pensée de l'Eglise d'aujourd'hui.

Le diocèse étant trop vaste, l'expérience a donc été menée sur l'île de Hull. De petites équipes de prêtres, d'oblats, de sœurs de l'Assomption, de laïcs et de laïcs ont graduellement commencé à manifester une présence à la vie des habitants. "Ensemble, dit Mgr Charbonneau, ils ont tenté de sensibiliser les curés de paroisse à ce que leur travail, leur paroisse soit dans le sens de donner une voix à ceux qui n'ont pas".

Les animateurs par l'animation sociale, présents dans les comités de citoyens, dans les premiers pas d'urgence d'aide juridique, d'une clinique populaire de santé, d'une coopérative de consommation retrouve plusieurs de ces personnes dans la paroisse, souligne Mgr Charbonneau, ajoutant que certain éveil a été amorcé: "une prise de

conscience qu'on peut faire quelque chose même si on ne détient pas un poste d'autorité."

La fierté de l'ex-évêque de Hull dans tout cela: celle d'avoir pu "un peu permettre, soutenir l'action de petits qui se sont relevés la tête, qui ont pu s'exprimer. Il y a encore du chemin à faire, mais..."

Le travail fait, comme celui qui est à faire, selon Mgr Charbonneau, n'est pas du travail politique, "contrairement aux accusations qui ont été lancées, mais plutôt du vrai travail d'évangélisation moderne". Le diocèse a investi sur les personnes "et non sur les bâtisses". Michel Lacroix, par exemple, prêtre et animateur social, a travaillé avec l'Assemblée générale de l'île de Hull. Cette union de comités de citoyens débordait maintenant l'île et a changé son nom en celui de Regroupement des comités de citoyens de Hull. Michel Lacroix y travaille toujours à temps plein.

"Que l'Eglise pose de tels gestes, c'est étonnant, c'est dérangeant", admet Mgr Charbonneau. Mais ce sont là les risques dont il parlait au début et il faut les assumer car "de plus en plus, il faut avoir les mains libres pour essayer de faire relever la tête des gens, pour la dignité humaine". Les moindres petits gestes bouleversent les gens. Quand Mgr Charbonneau a appuyé la pétition "l'Outaouais à l'urgence", on l'a accusé de prise de position politique. "Pourquoi?" demande-t-il encore.

La question fondamentale dans tout cela en est une d'ordre de priorités. "Quand on demande, raconte Mgr Charbonneau, quels changements a apporté le Concile et que l'on répond: "la messe en français, "il me semble que l'on a trop mis l'accent sur les réformes liturgiques et pas assez sur la vie quotidienne des gens". Selon lui, l'un empêche pas l'autre; il s'agit d'une question de priorités.

Avec le concile et les écrits récents de l'Eglise canadienne, l'étape de la théorie était déjà franchie. "Il fallait insister sur la pratique, les petits projets et les petites réalisations". Quand on lui demande s'il s'est efforcé d'expliquer sa conception à la population, en long et en large, il répond: "Les gens concluent vite quand ils ont des faits concrets devant eux".

L'engagement social de l'Eglise de Hull, lancé sous son instigation et conforme aux écrits de l'Eglise, Mgr Charbonneau croit qu'il s'agit d'un mouvement irréversible. "Quand Mgr Proulx recommande aux citoyens des zones inondées de se regrouper pour faire pression sur le Gouvernement, pour faire valoir leurs droits, j'appelle cela de la continuité."

Maintenant, Mgr Charbonneau est continuellement en tournée de par le Canada. Il explique ailleurs ce qu'il a fait ici.

La participation de la Haute-Gatineau est à nous autres"



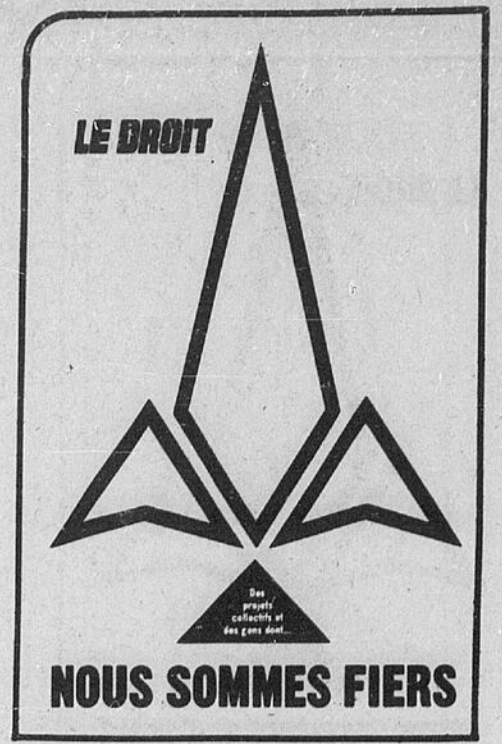
per à la gestion et à l'administration. Le résultat est éloquent, lorsque les membres parlent de leur coop, ils soulignent d'abord la qualité de la participation plutôt que le chiffre d'affaires.

A ce noyau du départ, 351 autres familles sont venues s'ajouter en l'espace d'un an et demi, partageant le travail et la satisfaction des fondateurs de cette entreprise communautaire. Tant et si bien que le modeste local des premiers mois devint trop petit et poussa les membres à construire un vaste édifice à l'entrée de la ville, où ils emménagèrent en juillet 1973.

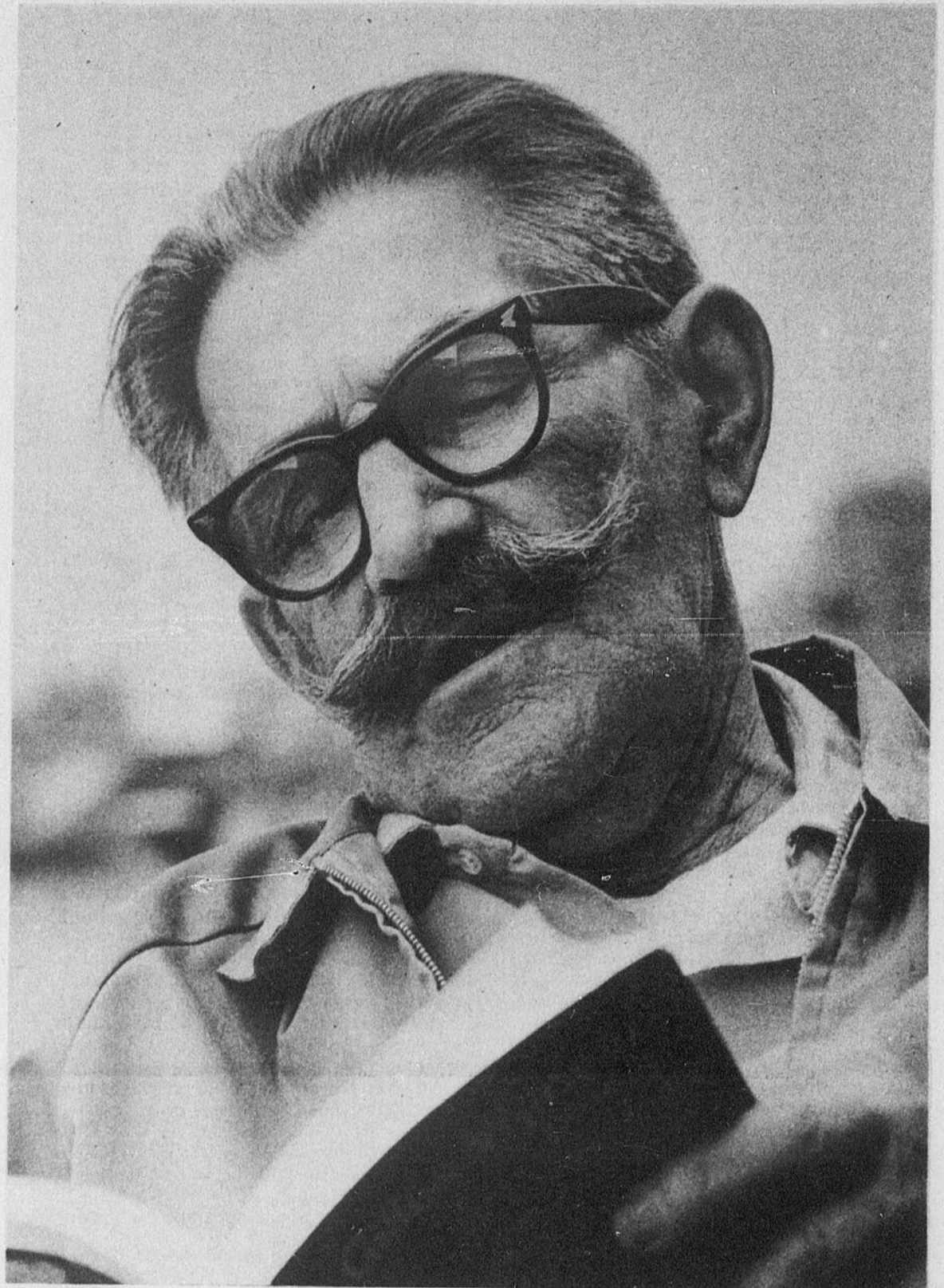
La formule de la coopérative à contribution directe, elle, n'a pas changé, c'est-à-dire la revente aux membres des produits, au même prix que la coop les a achetés, sans profit. Les coopérateurs partagent les frais du local, des employés, de l'électricité, etc., en parts égales qu'ils paient chaque semaine. Pour éviter que ces frais deviennent trop élevés et pour s'assurer que les sociétaires participent vraiment au projet collectif, chacun fournit un certain nombre d'heures de travail par mois. La mise de fonds initiale provient de la part sociale que doivent acquies les membres lors de leur adhésion, mais celle-ci leur est remise à leur départ. Les membres du conseil d'administration sont heureux de dire qu'il y a peu de départs, mais par contre, une liste d'attente existe depuis quelque temps, le local étant encore devenu exigü.

Tous ces règlements ont été mis de côté pendant la terrible inondation du mois de mai. "Les prix de l'alimentation augmentaient autant que le niveau de l'eau, dit M. Billard. On a décidé d'ouvrir nos vannes et d'offrir les aliments à prix de gros à tout le monde pour endiguer cette spéculation. Que les gens soient membres ou non, ils étaient mal pris". Pourtant, la coopérative elle-même était mal prise. Son local étant inondé, elle ne fonctionnait que par la grâce de Dieu, relogée dans l'église de l'Assomption.

L'avenir semble plein de promesses et de projets. Le conseil en étudie plusieurs, soumis par les membres qui veulent agrandir les services de leur entreprise. Les uns parlent d'ajouter les produits pétroliers, les autres de transformer une partie du terrain de stationnement en marché en plein air à la disposition des fermiers des alentours. On parle même d'agrandir le local pour admettre plus de sociétaires.



Victor Boulay



Un demi-siècle de solidarité syndicale

Un demi-siècle de solidarité syndicale, c'est ce qu'on appelle avoir de la suite dans les idées. Victor Boulay en a.

Le syndicalisme, il l'a appris sur le tas. "A 17 ans j'étais à l'emploi de la Hull Steel et cette année là, on a fait notre première grève". C'était en 1917. "Des salaires de 5 à 10 cents l'heure vous savez, on en avait assez... ça n'a pas marché, mais j'ai compris la nécessité de la solidarité entre travailleurs", nous raconte le noble vieillard de 74 ans. Sa voix est sans amertume, mais tout aussi déterminée lorsqu'il revient sur son passé.

Après cette expérience précoce, il n'a jamais cessé d'être un militant syndical tant et si bien qu'en 1924, alors qu'il travaillait à Montréal, il devint vice-président du syndicat des plâtriers. "Après une dure journée d'ouvrage, on allait aux réunions de l'union, il fallait y tenir", dit-il.

Mais, les années devenant de plus en plus difficiles, il revenait à Hull où "la crise devait le rattraper un peu plus tard et le pousser à s'exiler de nouveau. Cette fois c'était vers Notre-Dame-du-Laus, "pour aller gratter la terre avec ses mains" au début des années trente. "J'avais maintenant trois enfants, explique-t-il, ils ont au moins mangé des légumes et bu du lait frais alors qu'en ville, on vous versait une maigre allocation de survivance".

et la politique

De retour en ville après ces années noires, il participa à la première campagne locale de la CCF. "Les candidats de la région furent choisis dans ma cuisine lors d'une réunion d'organisation", dit-il. Le succès obtenu ne se mesurait pas à la conviction des membres, mais les vieux routiers ne voulurent pas lâcher et refusèrent par la suite de voter bleu ou rouge, arguant que c'était du pareil au même, ces vieux partis étant tous deux au service des biens nantis. Lorsque ces partis adoptent des mesures sociales progressives, affirme M. Boulay, c'est qu'ils n'ont pas le choix. C'était vrai au début de la CCF, comme au cours de l'hiver qui vient de se terminer, dit-il, pendant l'alliance Trudeau-Lewis.

La Commonwealth Cooperative Federation ne réussissait pas à s'implanter au Québec et Victor Boulay, comme les autres, était bien près du découragement lorsque le Nouveau parti démocratique prit la relève au début des années soixante.

Mais le Nouveau parti, comme la CCF, ne ressemblait guère aux Canadiens français et Victor Boulay trouvait aussi difficile de s'identifier à ce parti, que facile d'accord avec ses politiques sociales. Il cherchait toujours un parti "plus près de ses préoccupations nationales", pendant que la situation évoluait rapidement au Québec. Le renversement de l'Union nationale devait amener un formidable brassage d'idées et la naissance des premiers partis indépendantistes.

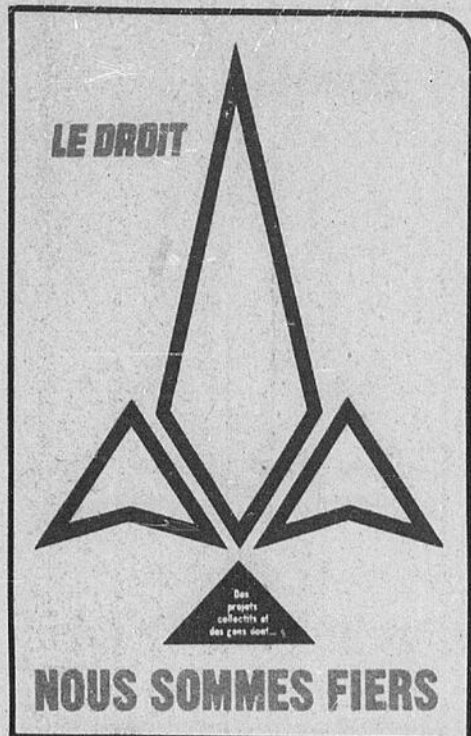
M. Boulay observait avec intérêt ce qui se passait dans ces nouvelles formations politiques, comme plusieurs citoyens de son école. La multiplication de ces partis le fascinait, tout en inquiétant, jusqu'au jour où il n'en resta qu'un, à la structure démocratique et au financement populaire, auquel il adhéra.

"On constatait de plus en plus, soutient-il, que la Confédération nous désavantageait, nous les Canadiens français, et que nous étions d'éternels minoritaires à Ottawa, n'étant qu'une province sur dix".

"Pourtant, nous sommes bien le tiers de la population canadienne, mais surtout, la majorité au Québec, il n'est donc que très normal que ce gouvernement devienne notre outil et serve nos intérêts plus que ne le fait Ottawa."

C'est avec cette conviction profonde que Victor Boulay faisait la dernière campagne électorale du Québec et tentait de rallier au Parti québécois les citoyens de sa génération. Ce qu'il trouve le plus difficile, c'est de réussir à ébranler le scepticisme des personnes âgées devant l'enthousiasme des jeunes pour la chose politique "comme si on ne devait plus avoir d'espoir à notre âge", dit-il.

"Je ne cesserai de travailler, dit M. Boulay, que lorsque les richesses naturelles du Québec serviront à ses habitants au lieu de servir les intérêts des compagnies multinationales."



• La détermination de Roland Galarneau

Un double défi

Etre un inventeur canadien-français en Amérique c'est difficile. Etre un inventeur canadien-français et aveugle, c'est un double défi! C'était celui de Roland Galarneau et de ceux qui lui ont fait confiance.

"Les spécialistes du Conseil des recherches ne peuvent pas s'imaginer qu'un homme, aveugle en plus, puisse faire un ordinateur dans son sous-sol, explique Roland Galarneau. Pourtant, on l'a fait."

La détermination et le besoin ont poussé son équipe à mener ce projet à terme. La bougie d'allumage, c'était M. Galarneau, qui pensait à combler le vide existant dans les bibliothèques en braille, destinées aux aveugles de langue française au pays. "Ceux de langue anglaise pouvaient se rabattre sur les publications américaines, mais nous, les aveugles francophones, nous ne sommes que 7.000 au Québec. Ça n'intéresse pas les éditeurs", dit-il.

Dès 1961, Roland Galarneau songeait à mettre au point une machine à écrire en braille, mais il est rapidement passé à autre chose de plus efficace: l'ordinateur.

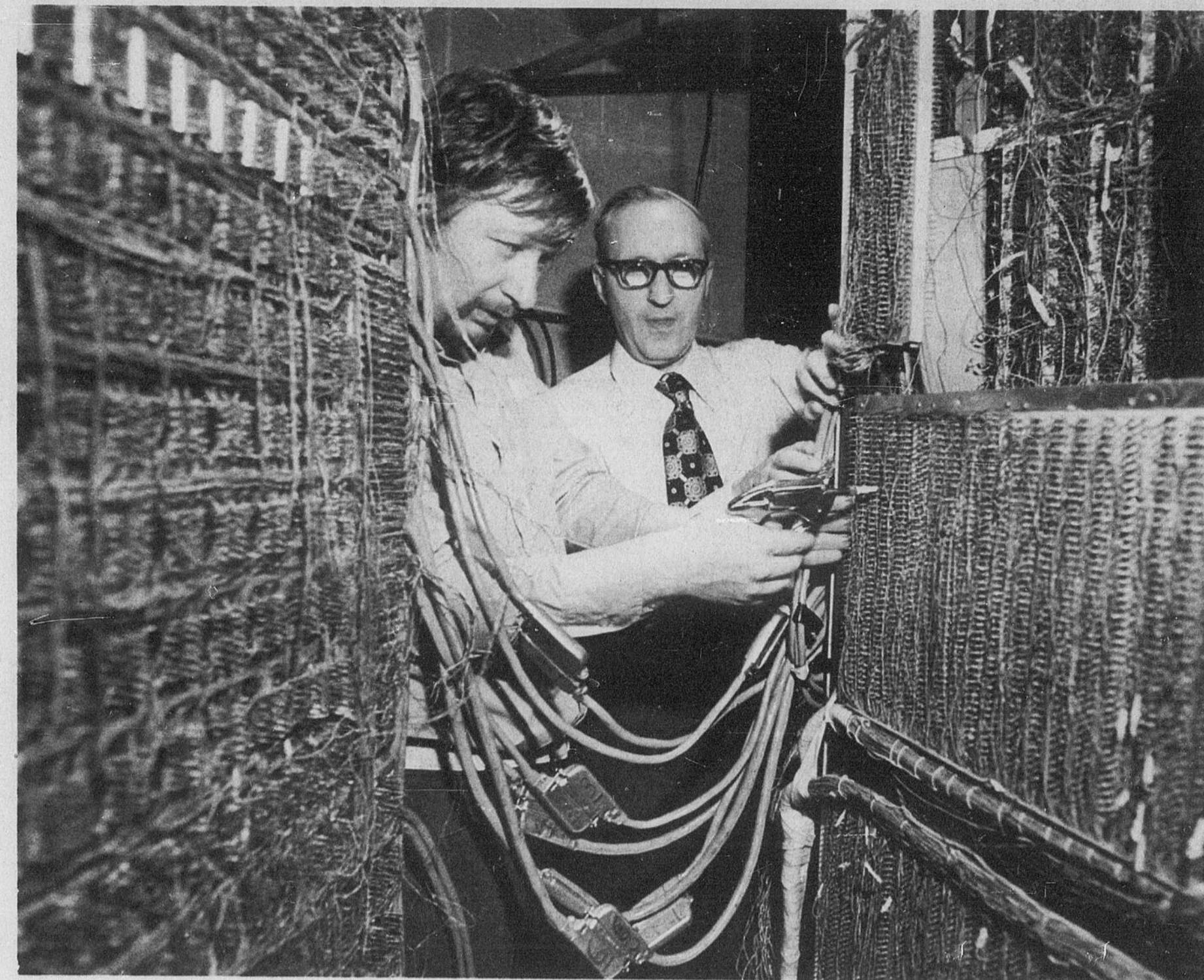
Il fallait d'abord trouver la documentation nécessaire, ce qui lui demandait de longues recherches, puisque les publications techniques n'étaient pas disponibles en braille. "Heureusement, raconte-t-il, j'avais suivi des cours techniques pendant plusieurs années et je connaissais des personnes ressources comme Jacques Therrien et Robert Spielvogel, qui m'ont fourni leur collaboration". Il va sans dire que son épouse, ses enfants et son gendre, Adrien Filiatreault, ont été parmi les ouvriers de la première heure. D'autres devaient s'ajouter à ce noyau par la suite.

Mais Roland Galarneau ne devait commencer la construction proprement dite qu'en 1966, alors qu'il avait terminé la conception théorique de son appareil. L'ordinateur électromagnétique maison serait composé d'un téléscripteur pour alimenter la mémoire et c'est celle-ci, qui compare et traduit le texte en braille, au rythme de 100 mots à la minute.

Cette "simple petite machine à traduire" devait exiger près de 10.000 heures de travail à l'équipe de M. Galarneau, qui oeuvrait avec un équipement de fortune et des vieilles pièces récupérées un peu partout. Les moyens financiers étaient du même ordre que les moyens techniques jusqu'à ce qu'une aveugle de Montréal, Jeanne Cypihot, offre \$12.000 pour mener le projet à bon port, et que l'Institut canadien des aveugles contribue également \$1.000.

En 1970, on fondait une société à but non lucratif, "Les Services converti-braille Cypihot-Galarneau", qui se fixait comme objectif la construction de l'ordinateur et son usage sans profits, au service des aveugles.

L'oeuvre de M. Galarneau devait prendre de l'expansion en 1971, alors que sans abandonner la fabrica-



tion de l'ordinateur, il ajoutait l'enregistrement de volumes sur bandes sonores, en collaboration avec l'Université d'Ottawa, qui les mets à la disposition des étudiants atteints de cécité. Cette nouvelle orientation était possible grâce à une subvention gouvernementale qui permettait l'embauche d'une douzaine d'étudiants et à la contribution de rubans de magnétophone qu'offrait la bibliothèque universitaire. A ce jour, 3.500 volumes sont terminés et voyagent d'une ville à l'autre.

En avril 1974, le premier ordinateur-traducteur du français au braille était né, mais Roland Galarneau ne s'arrête pas là. Il veut maintenant, ou déjà, le perfectionner en transformant le clavier "de voyant" en un clavier en braille, permettant ainsi à un aveugle de faire fonctionner l'appareil.

L'inventeur est fier de son protégé et souligne que

le tout a coûté environ \$15.000, alors que les appareils de même type que les grands fabricants d'ordinateurs mettent au point, coûteront dans les \$100.000, lorsqu'ils seront prêts et, de ce fait, rendront le prix des volumes inaccessibles à la majorité des aveugles. "De toute façon, ces instruments traduiraient de l'anglais au braille, remarque M. Galarneau, alors que le mien parle français, comme son père."

Un autre problème se pose aussi, aux Services Cypihot-Galarneau, la subvention est épuisée et la caisse est à sec. Le groupe ne peut plus se permettre de payer la technicienne préposée à l'ordinateur et vient de lui signifier son renvoi.

"Vous comprendrez, dit M. Galarneau, que le marché des livres en braille est très restreint au Québec, donc non-rentable. Il nous faut trouver une autre

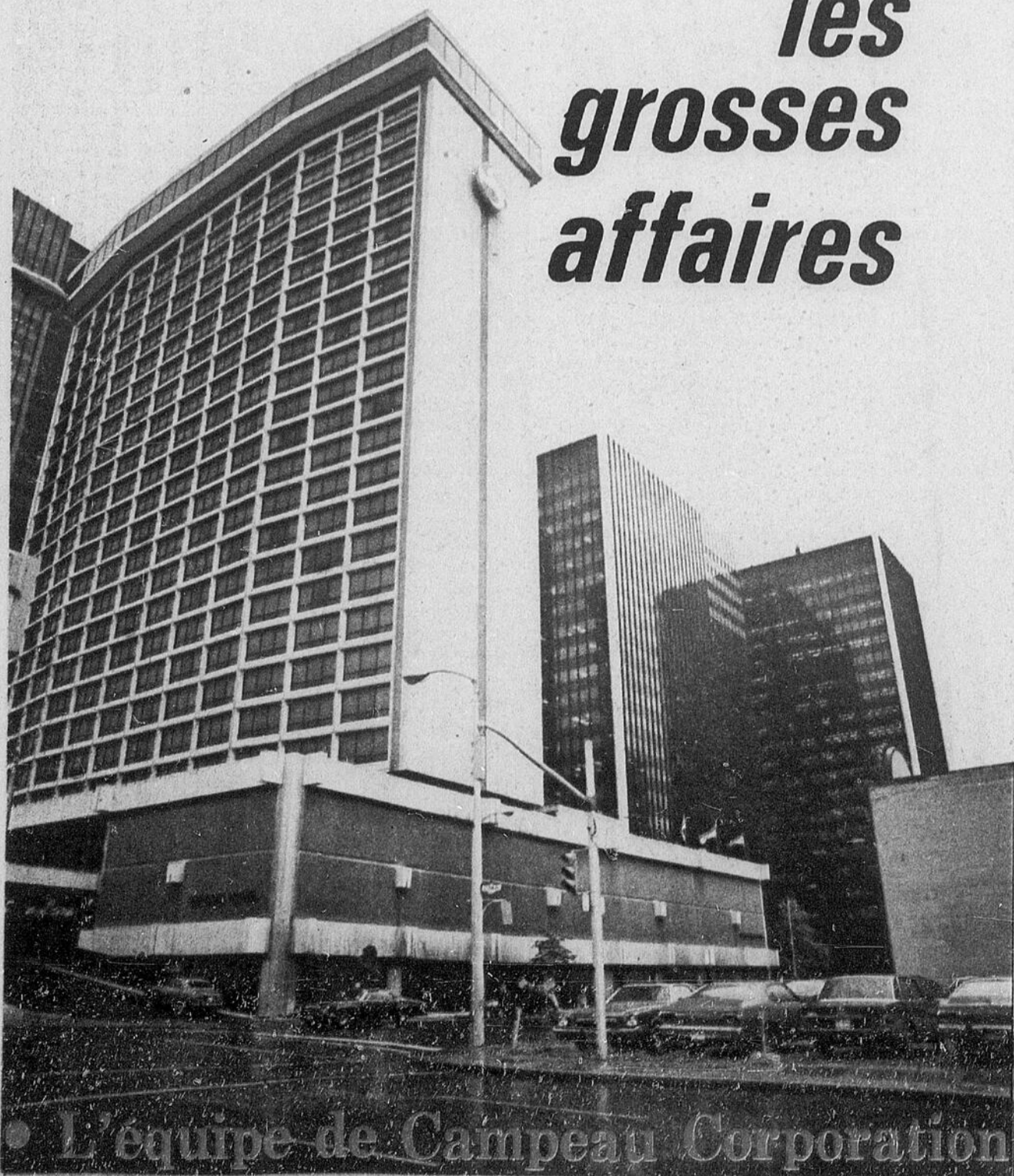
façon de faire nos frais." C'est devenu une seconde nature chez lui de ne compter que sur ses propres moyens et c'est ce qu'il fera. La Société devra s'autofinancer, trouver des moyens de faire vivre l'ordinateur sans augmenter le prix des volumes qui en sortiront.

On a déjà mis sur pied un atelier de reliure et on est en train d'aménager une imprimerie. Les profits de ces services alimenteront le service de traduction. Depuis la formation de la corporation à but non-lucratif, les dons de machinerie affluent et l'atelier d'imprimerie est déjà en mesure de faire des petits travaux.

L'équipe de M. Galarneau espère que ses moyens financiers lui permettront bientôt de remettre en marche l'ordinateur et le service d'enregistrement de volumes parlés. Ils sont de ce type d'hommes "qui ne lâchent pas".

Des Franco-Ontariens dans

les grosses affaires



• L'équipe de Campeau Corporation

Combien d'entreprises peuvent affirmer avoir construit 10 pour cent de tous les logements existants dans une ville? Ce chiffre et ce domaine précis d'activité donnent un exemple, parmi d'autres, de ce dont s'enorgueillit l'équipe Campeau.

A Ottawa, l'ancienne Campeau Construction et l'actuelle Campeau Corporation ont construit plus de 12.000 unités de logement, sur les quelque 125.000 qu'on y relève. A cela, cette société immobilière diversifiée ajoute l'aménagement de terrains, la construction et la gestion de propriétés commerciales, la fabrication et la vente de matériaux de construction, et quoi encore. Le tout pour un actif qui dépasse \$300 millions.

"Notre fierté est d'abord franco-ontarienne, puis canadienne-française", précise Marcel Lalonde, associé à Robert Campeau depuis plus de 20 ans. "Nous ne nous sommes jamais sentis étrangers ou persécutés à Ottawa; nous étions chez nous, en Ontario". Pour l'équipe, depuis le début, il s'est agi de relever un défi, celui de réussir en affaires, en Ontario, quand la tradition des Franco-Ontariens est de suivre et non de prendre les devants.

En 1948, Robert Campeau est machiniste à la CIP de Gatineau. Il se construit une maison, pour sa propre utilisation, mais la vend avec profit. De là, lui et son cousin Antonio construisent deux nouvelles maisons et... la roue est lancée. Alban Cadieux, beau-frère de Campeau, s'associe aux deux premiers. Le groupe décroche un contrat du gouvernement fédéral pour la construction de baraques à Uplands.

En 1952, Antonio laisse l'entreprise, mais le frère de Robert, Lionel, arrive et la Cie Campeau Construction est formée en 1953. Le recrutement du personnel de base s'effectue à ce moment et procède par les connaissances personnelles: Alban Cadieux est originaire d'Alfred et il va y chercher Raymond Larocque qui, à son tour, amène Marcel Lalonde.

La construction massive de logements débute: Billings Bridge; Applewood Acres; Elmvale Acres; etc. Du nouveau personnel spécialisé est recruté, toujours chez les Franco-Ontariens: Jean-Charles Paradis et J. Os Johnson sont gérants de succursales de la Société centrale d'hypothèques lorsqu'ils sont recrutés. Gilbert Campeau, de Sudbury, comme son frère Robert, entre à la compagnie en 1955. Clément Cadieux, Raymond Chevrier et Jean-Marie Gaudreau sont également tous des Franco-Ontariens. L'équipe est à peu près complète au début des années 1960. Aujourd'hui, outre le président-leader, les hommes de la première heure occupent des postes de vice-présidents.

Le volume de construction grandit chaque année. "Nous avons eu des difficultés", confie Marcel Lalonde. Le chantier de l'usine de filtration de Britannia a été complètement inondé et "nous avons eu des problèmes avec Charlotte Whitton". La Société a finalement abandonné les contrats de construction lourde.

Parallèlement, en 1965, Campeau dévoile son audacieux projet "Place-de-Ville". Ces cinq tours allaient "déménager le centre-ville d'Ottawa de deux quadrilatères", selon l'expression de M. Lalonde. Qui ne se souvient des longues querelles entre l'hôtel de ville et Campeau au sujet de la hauteur des édifices? — La limite était de 110 pieds, rien ne devant dépasser la Tour de la Paix. Au bout du compte, les tours ont atteint 250, puis 350 pieds.

Entre-temps, lorsqu'il fut question d'expansion dans d'autres domaines d'activité, l'équipe Campeau a voulu éviter "l'erreur habituelle des Canadiens français qui, en affaires, ont tendance à vendre à des Américains une entreprise établie". C'est pour ce motif, précise M. Lalonde, que Campeau a transigé avec Paul Desmarais, de Power Corporation, "un autre gars de Sudbury".

Ainsi, en 1970, Power Corp. prenait le contrôle de Campeau Corp. qui, en échange, obtenait le contrôle de Blue Bonnets, de Kanata et de plusieurs centres d'achats dans tout le Canada. Moins de deux ans plus tard, "les deux puissants leaders de Sudbury ne pouvaient plus s'entendre, mentionne M. Lalonde, et Campeau rachète de Desmarais toutes ses anciennes actions, tout en conservant l'acquis de 1970".

Immédiatement sous le nez de cette grosse entreprise canadienne-française d'Ottawa, du côté de Hull, Campeau et son groupe n'ont encore rien fait. Marcel Lalonde explique: "Cela peut sembler anormal d'investir ailleurs, au Canada et au Québec, alors que rien ne se faisait à Hull. Je crois que cette attitude reflète assez précisément l'attitude des gens d'Ottawa à l'égard de Hull".

Cela peut sembler d'autant plus anormal de la part d'une équipe de Franco-Ontariens qui, selon M. Lalonde, "ont des choses en commun avec les Québécois, comprennent la langue et la mentalité".



• Aurèle Pilon et "PAL"

L'union des petits contre les grands

PAL, c'est Aurèle Pilon, un jeune homme de 66 ans qui monte les escaliers du bureau deux marches à la fois, arrive au travail à 7 heures 30 le matin et parcourt le pays pour faire connaître son entreprise.

Mais l'idée d'un regroupement des marchands de matériaux de construction indépendants, unis sous une seule bannière, est née du besoin de faire face à une réalité nouvelle en 1958: l'invasion du marché par les grandes corporations multimillionnaires.

"Au début, raconte M. Pilon, je sentais venir la disparition des petites entreprises indépendantes sans être en mesure de m'y opposer. Je pensais que le salut viendrait d'ailleurs. Après quelques démarches auprès d'hommes d'affaires puissants d'Ottawa, dit-il, j'ai compris qu'ils ne prendraient pas l'initiative, et j'ai décidé de le faire moi-même."

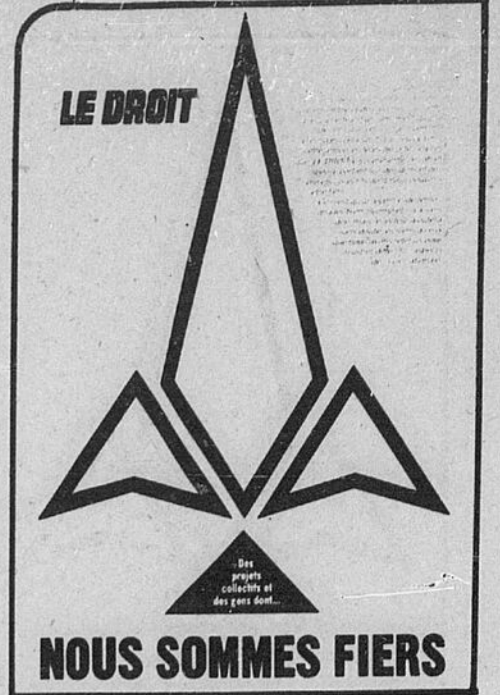
C'est alors qu'il fonda, en 1958, la première chaîne de marchands indépendants en Amérique, la "Progressive Alliance of Lumberyards". Le nom anglais s'explique du fait que la majorité des participants du début étaient des anglophones. Mais, depuis, les choses ont bien changé et PAL regroupe maintenant 104 commerçants, dont la majorité sont francophones, soit 73 au Québec, 25 en Ontario et 6 au Nouveau-Brunswick.

Le fondateur est fier de dire que le siège social demeure à Hull et que "la langue de travail, naturellement, c'est le français". Il ajoute en souriant: "On fonctionne à l'envers des autres grandes entreprises interprovinciales. On fait de la traduction pour les anglophones ici". La majorité des entreprises anglophones participantes se sont retirées au cours des années et ont formé des chaînes concurrentes dont les sièges sociaux sont à Toronto. Certains ont même pris sous leur aile des entreprises montréalaises. M. Pilon est d'avis que les "anglophones n'aiment pas beaucoup se retrouver au sein d'un groupe dont la tête est francophone", ce qui explique la difficulté de s'étendre en Ontario que connaît PAL. Malgré tout, il "conserve de très bonnes relations" avec ses adhérents anglophones, qui trouvent de nombreux avantages commerciaux chez lui, "le pouvoir d'achat de PAL demeurant un des plus importants au Canada."

Au-delà de ses intérêts commerciaux, M. Pilon a également des préoccupations collectives qui reviennent souvent lors d'une rencontre: la famille et la jeunesse.

"Si on ne fait pas plus de deux enfants par famille, dit-il, on ne se renouvelle même pas; c'est un suicide collectif qui m'inquiète beaucoup et qui assombrit notre avenir national". Il pose la question à ceux qui parlent de l'avenir du Québec: "Avec qui allons-nous le faire, si notre peuple décroît toujours en importance?"

La question demeure sans réponse, et Aurèle Pilon, tout en se disant pessimiste, continue de construire une entreprise qui lui survivra.



• Le Théâtre lyrique de Hull

Quand on veut, on peut!

Le vieux dicton "vouloir, c'est pouvoir" est le plus souvent associé à des réussites individuelles. Il se vérifie parfois collectivement: les 50 membres de la troupe du Théâtre lyrique de Hull en font la preuve depuis dix ans. "Quand il faut passer la vadrouille, le président ou le premier rôle peuvent aussi bien le faire".

L'esprit d'équipe transporte des montagnes: "Toutes les couches de la société sont représentées, nous dit le secrétaire-trésorier du TLH, Louis-Charles Piché. Nous sommes 25 femmes et 25 hommes. Une harmonie quasi parfaite règne au sein du groupe, de l'adolescence à l'âge d'or. Pas de conflits de générations, pas de snobisme, mais de l'amateurisme inspiré d'un désir commun de mener à terme chaque entreprise".

L'École d'art dramatique existait, à Hull, depuis 1945, quand on a entrepris de la modifier. En 1963, le groupe a abandonné les pièces théâtrales en faveur d'une comédie musicale. Deux ans plus tard, le Théâtre lyrique avait trouvé sa nouvelle voie: l'opérette. Depuis ce temps, à chaque hiver, la troupe présente aux spectateurs de la région le fruit de son travail d'amateurs, de ses heures de loisirs consacrées à ce que les membres de la troupe ont en commun: l'amour de l'art lyrique.

Tour à tour, on a monté "La fille du tambour major"; "La belle Héloïse"; "Le petit duc"; "La mascotte", et ainsi de suite, jusqu'à "La fille de Mme Angot", production du dixième anniversaire, en mars dernier. "Nous jouons maintenant devant des salles comblées, dit M. Piché, mais il nous a fallu susciter ce goût pour l'opérette".

En 1968-1969 et 1970, le Théâtre lyrique a vendu tous ses billets aux diverses caisses populaires de Hull qui, à leur tour, vendaient les billets à leurs sociétaires. "C'était une façon de susciter le goût de la musique chez des gens qui ne la connaissaient pas". Durant les mêmes années, le TLH a monté, outre ses opérettes annuelles, des concerts populaires, opérettes en un acte, simplifiées, toujours dans le but de créer un goût chez une clientèle habituellement non rejointe.

Bien sûr, tout n'est pas parfait, et les membres de la troupe sont les premiers à l'admettre: "Nous n'avons ni orchestre, ni salle ni plateau adéquat, ni ressources financières suffisantes. Pourtant, souligne Lucienne Bigras, metteur en scène, nous réussissons à défendre les rôles, sans pépin majeur". Et Louis-Charles Piché d'enchaîner: "Tout cela malgré que plusieurs de nos chanteurs ne savent même pas lire la musi-

que écrite". On peut présumer de la patience du directeur musical.

Dix ans de réussite amateur, cela signifie des dépenses à restreindre et des difficultés pour couvrir celles qui doivent être encourues. Lucienne Bigras estime à \$3,000 ou \$4,000 le coût de chacun des spectacles annuels: équipement, décors, costumes, maquillage, salaires des techniciens, etc. Pour couvrir ces frais, le Théâtre lyrique doit se fier à la vente des billets, à une subvention de la municipalité de Hull et à des dons de commerçants.

Les résultats demeurent bons. "La fille de Mme Angot" a été jouée à cinq reprises l'hiver dernier, quatre fois à Hull et une autre à Gatineau "lors d'une intéressante expérience d'expansion".

La clé de ce succès, outre la bonne volonté et l'harmonie au sein de la troupe: "Nous ne nous prenons pas pour d'autres". Le metteur en scène du TLH estime que la formule de l'opérette est la bonne, en ce sens qu'elle plaît aux spectateurs, qui comprennent le contexte amateur et sont satisfaits des résultats, comme elle convient aux membres de la troupe, parce que formule mitoyenne: "On ne touchera jamais à l'opéra ou au théâtre classique: cela appartient aux professionnels".



• Michel Larocque

Du pee wee bouche-trou à l'équipe rêvée

Jouer au hockey est devenu un métier rémunérateur, mais cela demeure un métier qui s'apprend, au même titre que celui de plombier, d'ingénieur ou de radiologiste. Dans chaque cas, l'apprentissage nécessite un labeur ardu "et ce n'est que lorsqu'on réussit que l'on est fier".

Michel Larocque, le p'tit gars de St-Joseph de Hull qui a gravi un à un les échelons jusqu'au professionnalisme dans le hockey, retient l'omniprésence de la compétition comme étant la plus rude épreuve dans l'apprentissage de son gagne-pain.

Combien de p'tits gars, chez nous, n'ont jamais rêvé de "s'asseoir sur le banc" des Canadiens de Montréal, l'équipe nationale suivie par la radio et la télévision d'Etat et présentée sans relâche par tous les média d'information? — Larocque était du nombre et il a finalement matérialisé ce rêve. Pourtant, maintenant, "m'asseoir sur le bout du banc du Forum est la chose que je déteste le plus".

Les premiers "coups de patins", que Larocque avoue d'ailleurs avoir été fort maladroits, il les a donnés sur une patinoire du coin, avec des gosses plus grands que lui. Trop petit, trop lent, on l'a désigné "volontaire" pour garder les buts. Il ne les a plus quittés. Les diverses équipes de la paroisse St-Joseph, il en a toutes fait partie. Au stage bantam, il était gardien auxiliaire: "De quoi vous dégouter, j'ai bien failli laisser le hockey".

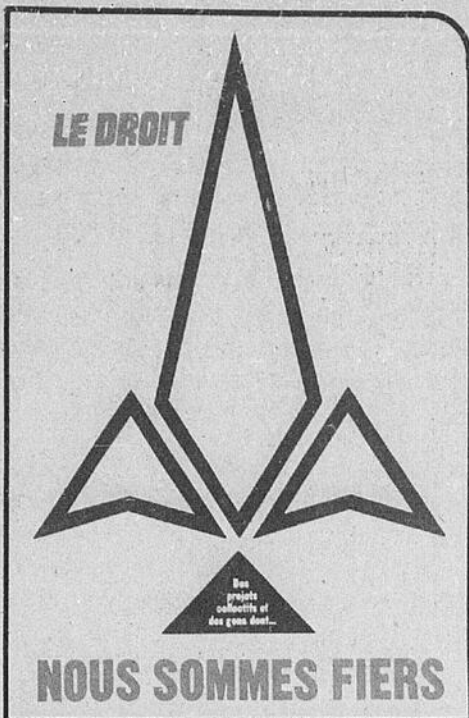
Mais les chances et les étapes se sont rapidement succédées: l'habitude de jouer avec des gars plus vieux ne devait plus le laisser: à 11 ans, il était avec l'équipe midget de la ville de Hull; à 13 ans, il jouait à l'occasion avec l'équipe junior de St-Joseph. Deux ans plus tard, il est invité au camp d'entraînement du junior de Thetford Mines: il ne fait pas l'affaire mais rentre dans l'Outaouais juste à temps pour être accepté à titre de gardien du 67 d'Ottawa, junior "B".

Dix parties plus tard, il entreprenait un séjour de cinq saisons avec les 67 d'Ottawa. "Au début, on ne faisait appel à mes services qu'en fin de partie, quand le compte était de dix à un. Puis je suis devenu, durant trois ans, le gardien de l'équipe". Que ressentait-il, à ce moment? — "Ce n'était pas un cadeau; je comprenais à peine l'anglais et les gars faisaient continuellement des farces. Tu penses qu'ils rient de toi et des autres Canadiens-français, mais quand tu commences à comprendre, tu te rends compte qu'ils se moquent tout autant des petits nouveaux anglophones".

Larocque était très fier d'être repêché au sixième rang lors du repêchage de la Ligue nationale. Et par le Canadien, par dessus le marché: "Ca fait quelque chose!" A ce moment toutefois, Ken Dryden n'aurait pu être délogé de son poste, même par un homme doté de la meilleure volonté au monde. Il a donc pris la route de la Nouvelle-Ecosse où, en un an, il est devenu le meilleur cerbère de la Ligue américaine.

Deux jours avant l'ouverture du dernier camp d'entraînement du Canadien, Dryden tire sa révérence. "C'était ma chance, ou jamais", commente Larocque. La saison a été difficile pour l'équipe mais l'instructeur m'a avisé que je commencerais les parties éliminatoires. En six parties, dont quatre en cinq jours, "sans dormir et rongé par la nervosité", le club a été rayé de la liste des aspirants. Les observateurs ont blâmé plusieurs joueurs, mais le p'tit gars de Hull sortait des séries la tête haute.

Il croyait avoir prouvé quelque chose. Mais l'élimination du Canadien en quart de finale, les amateurs ne digèrent pas cela. Résultat: Sam Pollock est revenu sur son entêtement et l'avocat Dryden est rentré au bercail. Larocque est déçu, attend les événements mais indique fièrement qu'il préfère "être le numéro un ailleurs plutôt que de jouer les deuxièmes violons avec l'équipe à laquelle j'ai si souvent rêvé".



• Gaby Déziel-Hupé

Étaler des misères pour les atténuer

Quand le cardinal Léger se faisait photographier avec de jeunes Africains atteints de la lèpre, dans le but de susciter prise de conscience et réactions d'aide, les gens ne répondaient pas en l'accusant de sadisme ou en lui reprochant de vouloir prôner la misère.

Pourquoi alors accuser les auteurs québécois contemporains (Tremblay, Barbeau, Carrier, etc.), qui étalent des misères socio-économiques en utilisant la langue du peuple, de vouloir prôner la misère, de vouloir généraliser les conditions de vie dénoncées et mousser l'utilisation de la langue empruntée?

Ce parallèle de moyens est du cru de l'écrivain Gaby Déziel-Hupé, dont la pièce "Y m'ont mourir" vient d'être présentée pendant un mois à l'Atelier de théâtre d'Ottawa. Ce qu'elle décrit, Gaby l'a vécu, l'a connu au fil de ses activités quotidiennes.

Originaire de St-Pierre-de-Wakefield, elle continue toujours à y éduquer ses six enfants. Elle possède une expérience de 18 ans dans l'enseignement, au primaire et au secondaire, à Hull. "J'avais toutefois le malheur d'être effrontée: imaginez, je laissais les questions sur la sexualité se poser, durant mes cours de catéchèse; je laissais les élèves s'exprimer, dialoguer. J'étais une contestataire qui ne s'est pas tue et qui a, par le fait même, été remerciée de ses services".

Gaby Déziel-Hupé venait de tourner une page. Elle a refusé des offres d'emploi de diverses commissions scolaires pour se consacrer à la dramaturgie. C'est par une image qu'elle résume sa conception: "Je décris des réalités socio-économiques, sans crainte d'étaler nos plaies sociales devant le monde; or une plaie ne guérira vraiment que si elle est laissée au soleil: elle séchera puis disparaîtra. L'envelopper, la cacher sous un pouce d'onguent ne fait qu'en retarder la guérison".

Ses pièces, Gaby Déziel les écrit en joul "pour atteindre la masse". Elle a publié des recueils de poèmes et a écrit des pièces pour la radio: "Je peux écrire du beau, des fleurs et des oiseaux; mais quand tu veux atteindre ton public, tu dois dire ce que tu penses dans la langue de ce public, sans quoi tu passes à côté".

Passer à côté, sciemment ou non, recouvrir des plaies d'onguent, tel a été, selon elle, le propre des gouvernements: "Ils ont détourné l'attention des gens en s'attaquant à l'impureté du joul, alors qu'il ne s'agit là que d'un phénomène social appelé à disparaître si l'on s'attaque aux causes réelles. Les problèmes les plus importants attendent encore une efficace intervention gouvernementale".

Ce qui reconforte l'auteur et la comédienne, c'est que les gens vont voir ses pièces et participent, s'expriment. Les gens s'y reconnaissent, même si "les snobs disent que je charie". Pourtant, lors des représentations de "Y m'ont mourir", les spectateurs ajoutaient en criant lorsqu'ils trouvaient que le personnage n'allait pas assez loin dans ses propos: "Ils entendent dire ce qu'ils voudraient dire mais n'osent pas ou ne savent pas".

Son apport à la collectivité, Gaby Déziel-Hupé le conçoit ainsi: "Quand bien même à chaque soir un seul spectateur prendrait conscience de l'existence réelle, dans son entourage, de l'un de mes personnages, ma contribution n'aura pas été vaine: ce spectateur vibrera positivement vers une personne de la classe défavorisée".

Dans sa collectivité locale, à St-Pierre-de-Wakefield, Gaby Déziel participe en dirigeant le théâtre du Verseau; 57 enfants, de 6 à 13 ans, viennent de jouer en tournée dans les écoles de la Commission scolaire Champlain. Une trentaine d'adolescents préparent une comédie musicale pour l'automne. Un groupe d'adultes de St-Pierre présentent, les 21, 22 et 23 juin, sa pièce "Les outardes".

Pendant ce temps, elle écrit et joue son rôle de mère de famille nombreuse. "Il y a eu un temps, dit-elle, où, enseignante, je voulais être riche; puis j'ai su, j'ai appris en le vivant que l'on pouvait être heureux dans la pauvreté totale, sans électricité ni eau courante. La pauvreté n'est pas une galle qui atteint des gens sur lesquels on crache et qui réagissent violemment".

Son appartenance à l'ordre de fraternité humaine "Rose-croix", n'est pas étrangère à ses principes et à ses actions. Cet ordre mondial, qui regroupe 14 millions de membres sur les cinq continents, a pour mot d'ordre "La plus grande tolérance dans la plus stricte indépendance".

L'apport culturel de l'écrivain qu'est Gaby Déziel-Hupé à la collectivité, locale et nationale, nous le devons à la promesse qu'elle a prononcée en joignant l'ordre de "Rose-croix": servir l'autre, quel qu'il soit, avec ses moyens et ses talents.



• La Coopérative régionale de Papineau De la corvée au coopératisme

Le coopératisme agricole est à notre siècle ce que "la corvée" était au siècle dernier. Les besoins étant différents, les outils seuls ont changés, mais l'entraide demeure la force motrice.

Comme nous dit Léopold Lefebvre, un des pionniers du coopératisme à Thurso: "Pour nous cultivateurs, il était tout naturel de faire une coopérative, surtout qu'on avait pas d'argent. Et le vieil homme d'ajouter "On avait entendu parler de coopératisme avant de fonder celle-là: on avait une mutuelle incendie dans le village".

Celle-là, c'est la Coopérative laitière de Thurso, une des quatre constituantes de la "Coopérative régionale de Papineau" qui a pris la relève, en regroupant également celles de Buckingham, Notre-Dame-de-la-Salette et Saint-André-Avellin, en 1965.

"En 1937, dit M. Lefebvre, le fromage se vendait mal, les exportations diminuaient, mais le prix de la moulée, lui, augmentait." "Les fromageries se transformaient en beurrieres pour le plus grand bien de leur propriétaire, mais les agriculteurs ne réussissaient pas à joindre les deux bouts.

Un premier groupe d'une cinquantaine de coopérateurs s'est formé pour acheter le moulée en gros. "On achetait des chars de grains, pis quand ils arrivaient, on moulait ça drette là dans la cour de la gare. Chacun repartait avec sa part".

Petit à petit, d'autres fermiers sont venus grossir les rangs de la coop et lui donner assez de force pour acheter la beurrerie Morvan, de Thurso. Ils supprimaient ainsi un intermédiaire entre le producteur et le consommateur, tout en obtenant de meilleurs prix pour leur production laitière.

"Il faut dire, souligne M. Lefebvre, que l'Union catholique des cultivateurs nous a bien servi. C'était notre lieu de rencontre. On a appris à se connaître et à travailler ensemble", et puis, ensuite, "la Coopérative Fédérée nous a offert les services techniques".

Fait inusité, la Coopérative laitière de Thurso est née avant la Caisse populaire de cette localité, contrairement à la coutume établie dans les autres coins du Québec.

Le mouvement ainsi lancé allait de l'avant dans les 4 villages, jusqu'à ce que l'on songe à un regroupement des forces de toutes les coopératives agricoles de la région, pour faire face à une concurrence toujours plus grande des multinationales de l'industrie laitière.

En 1965, l'ex-secrétaire de la Coopérative de Thurso, M. Emile Duguay, devenait le premier secrétaire de la nouvelle Coopérative agricole régionale de Papineau. Le ministère de l'Agriculture "nous a suggéré le regroupement, dit-il, et les 1,000 membres des 4 coop ont ratifié la décision de leur conseil respectif en quelques jours".

L'année suivante, la nouvelle Régionale

construisait son usine de Plaisance, au coût de \$1.5 million, au coeur de son territoire, qui forme un immense rectangle s'étendant de Gatineau à Maniwaki et de Ferme-Neuve à La-chute. Elle transforme le lait des sociétaires en beurre et en lait en poudre, qu'elle vend sous les marques de commerce "Papineau" et "Fedeco". Cette année, en tenant compte de ses succursales de vente de moulée, d'équipement de ferme et de produits laitiers, la Coop a atteint un chiffre d'affaire de \$9 millions.

Il n'y a là rien d'extraordinaire direz-vous. D'autres coop agricoles atteignent des chiffres plus importants. Mais Gabriel Lajeunesse, son directeur général, souligne que la région est moins riche en terre agricole que le bassin du Saint-Laurent ou les Cantons de l'Est. Tellement "que l'entreprise privée ordinaire n'aurait jamais fait ce que nous avons réussi, dit-il. L'entreprise étant trop difficile. Pensez aux fortes distances entre les fermes de notre région, par exemple. Le service aux membres passe avant le profit ici, et c'est bien normal: c'est à eux la coopérative".

En faisant de la sorte, la Coopérative a atteint un plafond dans sa production laitière et certains sociétaires songent maintenant à un regroupement avec une coopérative agricole, ce qui leur ouvrirait des marchés inaccessibles jusqu'à aujourd'hui en raison de la production spécialisée. La corvée continue.

